



DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE 2026-2027

Engagé pour le bien-être et l'inclusion
de tous les collégiens héraultais

Service presse Département Hérault

Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38

Laura ROLAND 04 67 67 67 04 – 07 89 05 05 44

presse@herault.fr



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2026



LES COLLÈGES

57 228 collégiens scolarisés en 2025-2026

84 collèges publics gérés par le Département

(dont le collège du nouvel EPLEI Cité Internationale à Jules Guesde qui deviendra le 84^{ème} collège héraultais)



LE BUDGET 2026

67,9 M€ prévus en 2026 pour les investissements patrimoniaux, le fonctionnement, l'équipement des collèges et la restauration scolaire



LES BÂTIMENTS

29,5 M€* consacrés au total à la thématique bâimentaire des collèges

* soit **27,7 M€** d'investissement annuel sur le patrimoine des collèges (constructions/extensions neuves, réhabilitation, grosses réparations) et **1,88 M€** sur le volet fonctionnement

dont **10 M€** annuels pour les gros travaux de réparations et l'entretien en 2026



L'ACCESSIBILITÉ

Près de 10M€ en 10 ans pour l'accessibilité dans les collèges

69 classes aménagées ULIS

Près de 1400 élèves pris en charge par Hérault transport pour un montant de

7 M€ en 2025 financés par le Département



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

41 halles de sport

10 gymnases dans les collèges



LA RESTAURATION SCOLAIRE

5 Unités de production culinaire (UPC)

30 530 élèves demi-pensionnaires

23 000 repas préparés par jour

890 agents mobilisés dans les **59** cantines de collèges gérées par le Département



LA SOLIDARITÉ

10 445 bénéficiaires de l'Aide à la restauration scolaire en 2025-2026

ÉDITO

Chaque rentrée scolaire est un moment important dans la vie d'un jeune. Elle marque une nouvelle étape, de nouvelles rencontres et de nouveaux apprentissages. Pour le Département de l'Hérault, elle est aussi l'occasion de réaffirmer son engagement envers la jeunesse : **permettre à chaque collégienne et à chaque collégien de vivre pleinement ses années collège, dans un environnement sûr, adapté et inclusif.** Avec 84 collèges publics dont il assure la gestion et près de 57 228 collégiens accueillis en 2025-2026, le Département agit au quotidien pour faire de l'égalité d'accès à l'éducation une réalité. L'accessibilité de tous dans nos collèges constitue une priorité de notre politique éducative.

Depuis dix ans, près de 10 millions d'euros ont été consacrés par le Département à l'accessibilité des collèges, afin d'adapter les bâtiments et leurs abords aux besoins de chacun, élèves, enseignants, personnels et agents. Cela se traduit par des réalisations concrètes : rampes d'accès, bandes d'éveil à la vigilance, aménagements des circulations, sanitaires adaptés, mobilier spécifique ou encore adaptation des espaces d'enseignement. Le Département accompagne également le développement des dispositifs destinés aux élèves à besoins éducatifs particuliers, avec notamment 69 classes aménagées ULIS dans les collèges héraultais.

“ L'accessibilité de tous dans nos collèges constitue une priorité de notre politique éducative ”

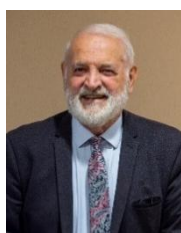
Parce que l'accessibilité d'un collège commence dès le domicile, le Département assure également le transport scolaire des élèves en situation de handicap, de la maternelle à l'université. Cette compétence illustre notre volonté d'agir sur l'ensemble du parcours de l'élève et de lever les obstacles qui pourraient entraver sa scolarité. Le Département finance près de 7 millions d'euros le transport de près de 1 400 élèves.

L'engagement du Département pour la jeunesse se poursuit chaque année à travers un important programme de travaux dans nos établissements, de réhabilitation, de rénovation, d'aménagements et d'équipements. En 2026, le Département consacre 67,9 millions d'euros de son budget aux investissements, au fonctionnement, et à l'équipement des collèges et de la restauration scolaire, dont près de 10 millions d'euros annuels pour les gros travaux de réparation et l'entretien des bâtiments. Ces opérations contribuent à rendre les établissements plus accessibles, plus confortables, plus sûrs et plus durables.

Notre action pour la jeunesse repose sur une conception de l'école fondée sur l'égalité, la dignité et la possibilité pour chacun de trouver sa place. Dès le plus jeune âge jusqu'à l'entrée dans la vie d'adulte, le Département accompagne les familles et les enfants dans leur parcours de vie à travers : les bilans de santé réalisés dans les écoles maternelles par la PMI, l'accompagnement et le conseil des jeunes dans les centres de santé sexuelle, la lutte contre le harcèlement scolaire, la prévention et la sensibilisation à une bonne santé grâce à une alimentation saine et accessible à toutes les familles avec des tarifs adaptés et un accès à la pratique sportive, ou encore la découverte des métiers lors des stages de 3^e que nous proposons dans notre collectivité.

Le collège doit aussi être l'occasion pour chacun de s'ouvrir au monde, de forger son esprit critique et de s'éduquer à la citoyenneté. C'est pourquoi nous avons fait le choix de poursuivre et de soutenir de nombreux dispositifs permettant à tous les collégiens d'accéder à la culture, à la lecture et au numérique, d'être accompagnés vers l'autonomie et dans l'éducation à la citoyenneté, ou encore encouragés à s'engager pour la préservation de l'environnement.

Faire du collège un lieu accessible à tous, c'est donner à chaque jeune les mêmes chances d'apprendre, de s'épanouir et de construire son avenir. C'est l'ambition que nous portons pour l'Hérault. Bonne rentrée à toutes et tous !



Kléber MESQUIDA

Président du
Département de l'Hérault



Renaud CALVAT

vice-président délégué à
l'éducation et aux collèges



SOMMAIRE

L'inclusion et le bien-être des collégiens au cœur de notre action.....p.5

Innover pour favoriser l'inclusion et le bien-être des élèves.....	p.6
Porter une politique d'accessibilité pour tous.....	p.7
Lutter contre le harcèlement scolaire.....	p.10
Soutenir des espaces de parole pour échanger autour de la santé et la sexualité.....	p.11

Des bâtiments durables et écoresponsables.....p.12

Investir pour la transition durable des établissements.....	p.13
Maraussan, un collège d'utilité publique conçu pour le bien-être des collégiens.....	p.16
Juvignac : un établissement harmonieux tourné vers l'avenir.....	p.19
Montpellier : des classes à horaires aménagés pour un collège attractif et une mixité sociale renforcée.....	p.20
Montpellier : le collège Simone Veil a fêté ses 10 ans.....	p.22

L'alimentation et le sport, un enjeu pour la santé des collégiens.....p.24

Offrir une alimentation bio, labellisée et locale dans les assiettes.....	p.25
Un Département engagé pour la planète !.....	p.26
Réduire le coût des repas pour une meilleure alimentation pour tous !.....	p.27
Le sport, un enjeu de santé publique.....	p.28

L'accès à la culture pour tous.....p.32

Ouvrir la culture aux collégiens et favoriser son accès à tous.....	p.33
A Pierresvives, des animations culturelles à destination des collégiens toute l'année.....	p.35

L'accompagnement vers l'autonomie et la citoyenneté des jeunes.....p.38

Contribuer à l'éducation à la citoyenneté et encourager l'engagement des collégiens.....	p.39
Agir aussi hors les murs pour nos jeunes.....	p.43
Favoriser l'accès au numérique.....	p.45
Stage de 3ème : découvrir les métiers du service public au cœur du Département.....	p.47

**L'inclusion et le
bien-être des
collégiens au cœur
de notre action**



Innover pour favoriser l'inclusion et le bien-être des élèves

Le Département a choisi de mettre en place des collèges « apaisés » et inclusifs afin de faciliter l'intégration des plus jeunes, réduire les violences et adapter les aménagements aux usages de tous les collégiens.

La collectivité s'engage pour permettre à chacun de vivre une scolarité dans les meilleures conditions. Lieu partagé, le collège doit inviter chacun à accepter l'autre dans sa diversité et sa singularité et offrir à tous un espace libre, où tout le monde trouve sa place. **Le Département de l'Hérault s'engage pour le bien-être des élèves en offrant un cadre sécurisé, apaisé et inclusif**, qui favorise leur épanouissement et leur offre les mêmes chances de réussite avec des actions concrètes dans les collèges héraultais en matière de :

- **Lutte contre le harcèlement scolaire** grâce à des **aménagements pour lutter contre le harcèlement** comme des cours apaisés avec un espace par niveaux (6^e/5^e et 4^e/3^e) mises en place dans les collèges de Port-Marianne à Montpellier et Madeline Laissac à Maraussan.
- **Égalité entre les filles et les garçons** par **l'aménagement d'espaces non genrés**, comme par exemple au collège de Port Marianne (Montpellier), de Juvignac ou de Maraussan.
- **Inclusion scolaire** par l'aménagement d'espaces adaptés aux collégiens en situation de handicap bénéficiant du **dispositif ULIS** (Unités localisées pour l'inclusion scolaire).
- **Activité physique et sportive** avec **l'aménagement de plateaux sportifs** dans les établissements et **de halles de sport dans les communes** qui rend accessible à tous les collégiens la pratique d'une discipline sportive dans le cadre du temps scolaire.
- **Actions éducatives territoriales (AET)** mises en place sur les thèmes de la citoyenneté, la prévention routière, l'environnement, le sport, la science, la culture, etc.
- **Actions de valorisation de la lecture autour de la littérature jeunesse** mises en place par la médiathèque départementale.

L'INFO EN +

Le Département œuvre pour mettre en place des collèges « apaisés » afin de faciliter l'intégration des plus jeunes, réduire les violences et adapter les aménagements aux usages des filles et garçons.

Des lieux de convivialité et de mixité ont été créés comme le nouvel aménagement d'une cour pour la 6^e dans la cité mixte de Bédarieux ou encore le Collège de Port-Marianne avec des cours dédiées par niveaux, un plateau multisports... **Au collège des Deux Pins à Frontignan**, l'aménagement d'une cour apaisée a été réalisé en 2023 avec la mise en œuvre de différents espaces dédiés à la lecture et la détente.

Des projets comme **les classes actives développées au Collège Port Marianne** ou encore **les ateliers menés autour des webradios** fournies dans le cadre de « Territoires numériques éducatifs » participent également à développer l'entraide et le vivre-ensemble !

Porter une politique d'accessibilité pour tous

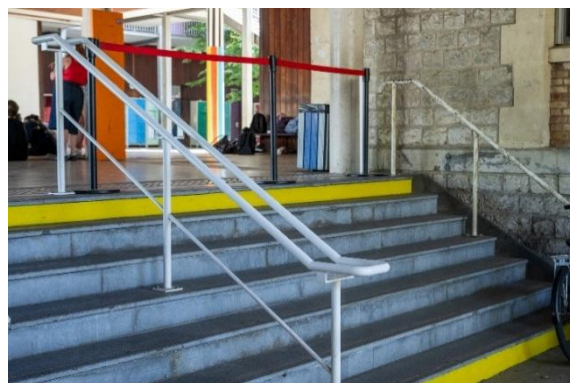
Dans l'Hérault, l'inclusion se traduit chaque jour par des actions concrètes au service des élèves. Dans les collèges gérés par le Département, elle prend la forme d'aménagements adaptés, de dispositifs pédagogiques spécifiques et d'accompagnements conçus pour répondre à la diversité des besoins. Parce que chaque jeune doit pouvoir apprendre, grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions, le Département agit pour construire une école plus accessible, plus attentive et plus solidaire, où chacun peut trouver sa place et de suivre son parcours sans obstacle.

Des collèges accessibles et adaptés aux besoins de chacun

En charge de la construction et de l'entretien des collèges, le Département investit depuis de longues années pour la mise en accessibilité des établissements scolaires et de leurs équipements aux personnes en situation de handicap moteur. Objectif : permettre à tous les élèves, quelles que soient leurs capacités, d'accéder aux espaces d'enseignement dans les meilleures conditions.

Parmi les travaux réalisés :

- La création de guichets abaissés dans les banques d'accueil (collèges Clémence Royer et les Aiguerelles à Montpellier),
- La mise en place de bandes d'éveil de vigilance pour les personnes en déficience visuelle (collège les Aiguerelles à Montpellier),
- L'aménagement de rampe et nez de marche (collège Jean Perrin à Béziers),
- Ou encore la mise en service d'un ascenseur extérieur (collège du Jaur à Saint-Pons-de-Thomières)



Les espaces aménagés dans le cadre du dispositif ULIS

Le dispositif ULIS prévoit l'aménagement de salles de classe ajustées et dédiées aux collégiens en situation de handicap (présentant par exemple des troubles cognitifs, du langage ou physiques).

Dans l'Hérault, les dispositifs ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) sont déployés dans 69 collèges. Ils permettent de regrouper les élèves en petits effectifs, afin d'y mener des activités adaptées à leur handicap et sont équipées par le Département pour les besoins particuliers des enfants de la 6^e à la 3^e: tables hautes pour les jeunes qui présentent des déficits de l'attention, mobilier pour les personnes à mobilité réduite, chauffeuses...

CHIFFRES CLÉS

La totalité des 84 collèges gérés par le Département est accessible aux personnes en situation de handicap moteur

69 salles de classe aménagées dans le cadre du dispositif ULIS

Près de 10 M€ consacrés en 10 ans pour l'accessibilité des collèges

8 000€/salle de dotations en mobilier et matériel adapté aux classes ULIS

Près de 1400 élèves pris en charge par Hérault transport pour un montant de **7 M€** financés par le Département

10 000 ouvrages prêtés

203 expositions et valises diffusées

Des séjours sportifs pour les élèves des SEGPA*

Invités par le Département de l'Hérault avec le concours de l'Inspection d'Académie, et le soutien logistique d'Hérault Sport, **les élèves des SEGPA des Collèges Jean Perrin de Béziers et Ambrussum de Lunel vont bénéficier d'un séjour sur le Canal du Midi et le Lac du Salagou pour les premiers, et sur le site de la Roque de Saint-Sériès, Boisseron avec un hébergement à Sommières pour les seconds.**

Encadrés par 3 éducateurs sportifs qualifiés d'Hérault Sport et accompagnés de leurs professeurs, les élèves prendront part à plusieurs étapes VTT. Ces projets ont pour objectifs de développer l'autonomie, développer le goût de l'effort, la motricité, la confiance en soi, une meilleure cohésion de groupe, en développant les capacités de socialisation et le respect des règles de sécurité routière. La cohésion, l'entraide et la coopération sont recherchées dans des activités sportives variées, utilisant les ressources locales. Au préalable, des journées d'entraînement auront été réalisées. Le savoir « vivre ensemble » et les notions d'entraide seront au cœur de ces aventures sportives qui permettront aux jeunes collégiens de découvrir le magnifique patrimoine héraultais.

** Les SEGPA : Les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté accueillent des élèves ayant des difficultés d'apprentissage graves et durables. Ils ne maîtrisent pas toutes les compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier au regard des éléments du socle commun. Chaque SEGPA est organisée en divisions qui comptent environ 16 élèves. Dès l'entrée en 6e, l'adaptation des enseignements repose sur les activités, les situations et les supports d'apprentissage.*

Des collections de livres adaptées pour les collégiens dyslexiques

Afin de permettre une meilleure inclusion des jeunes concernés par la dyslexie, les sensibiliser à la lecture et accompagner les enseignants, la Médiathèque départementale met à disposition des collèges, des CDI et des bibliothèques du territoire plusieurs ressources destinées à faciliter l'accès à la lecture des jeunes rencontrant des difficultés de lecture, notamment les collégiens dyslexiques ou porteurs de troubles DYS. Autant d'outils qui permettent aux jeunes de gagner en autonomie et de renouer avec la lecture.

- **Une « valise Dys » est spécifiquement destinée aux collèges.** Elle est composée de 73 exemplaires, exclusivement constitués de romans jeunesse adaptés. Cette valise est mise à disposition des CDI des collèges, afin de permettre aux professeurs documentalistes, aux enseignants et aux équipes éducatives de proposer aux élèves dyslexiques ou rencontrant des difficultés de lecture des ouvrages plus accessibles. L'objectif est double : faciliter l'accès aux textes pour les élèves concernés, mais aussi favoriser leur inclusion dans les pratiques ordinaires de lecture au sein du collège.
- **Deux valises pour les médiathèques, également mobilisables par les collèges selon les besoins.** En complément de la Valise Dys destinée aux collèges, la Médiathèque départementale dispose de deux valises principalement destinées aux médiathèques (161 et 164 ressources) disponibles sur réservation. Même si ces deux valises sont prioritairement pensées pour les bibliothèques et médiathèques, elles peuvent également être mobilisées pour les collèges, en fonction des besoins identifiés et des disponibilités. Elles comprennent des documents et outils variés permettant de mieux accueillir les publics DYS ou rencontrant des difficultés de lecture : des livres adaptés, des jeux de société, des règles de lecture pour dyslexie, des outils numériques d'aide à la lecture, des stylos scanners numériques, un scanner permettant de numériser des textes, qui peuvent ensuite être convertis en fichiers lisibles par des lecteurs vocaux spécifiques, ou encore des supports capables d'accueillir des livres numériques et de les restituer à haute voix.
- En complément des collections physiques, la Médiathèque propose « **BibliOdyssée de Mobidys** », une ressource numérique destinée aux enfants, adolescents et jeunes adultes rencontrant des difficultés de lecture. Elle s'adresse notamment aux lecteurs dyslexiques, aux petits lecteurs, aux publics allophones ou, plus largement, aux jeunes pour lesquels l'accès au texte peut constituer un obstacle. Les livres proposés sont conçus pour faciliter la lecture grâce au format FROG, qui permet d'adapter le texte aux besoins de chaque lecteur : modification de la police, de la taille des caractères, des espacements, mise en couleur des syllabes, fenêtre de lecture, soutien audio, aide à la compréhension ou encore définitions



intégrées. L'objectif est de permettre aux jeunes concernés de lire de manière plus autonome, sans être exclus des pratiques de lecture partagées avec les autres élèves.

L'INFO EN +

BibliOdyssée de Mobidys : un catalogue de livres adaptés, régulièrement enrichi

BibliOdyssée propose un catalogue de livres numériques adaptés, composé de littérature jeunesse, de classiques et de textes contemporains. Le bouquet actuellement disponible comprend **115 titres, avec des œuvres pensées pour intéresser les enfants, adolescents et jeunes adultes**, tout en leur offrant des conditions de lecture plus confortables. Le catalogue est appelé à évoluer régulièrement. De nouveaux livres sont attendus au mois de septembre, ce qui permettra d'enrichir l'offre proposée aux collèges, aux CDI, aux bibliothèques et aux médiathèques.

BibliOdyssée n'est pas uniquement consultable sur place à Pierresvives. La ressource est accessible via [le portail de Pierresvives / Médiathèque départementale](#), après une inscription gratuite. Elle est accessible à tous les Héraultais inscrits dans une bibliothèque du département, ainsi qu'aux professionnels (collèges, CDI...).

Un service de transport adapté aux élèves et étudiants en situation de handicap

Les jeunes en situation de handicap, et qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun pour raison médicale, peuvent bénéficier d'un transport spécialisé financé par le Département et mis en œuvre par **Hérault Transport**, majoritairement sous forme de navettes collectives dédiées pour se rendre à leur collège. Les parents peuvent également choisir la solution d'une **allocation d'aide aux transports** lorsqu'ils conduisent eux-mêmes leur enfant dans leur établissement scolaire. **En 2025, le Département a consacré un budget de 7 M€ pour le transport spécialisé de près de 1 373 élèves en situation de handicap, dont 571 collégiens.**

L'INFO EN +

Quels sont les critères pour en bénéficier ?

- Être domicilié dans l'Hérault
- Être âgé d'au moins 3 ans au 31/12 de l'année scolaire en cours
- Être scolarisé dans un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé placé sous contrat, situé à plus d'un et moins de trente kilomètres de son domicile
- Être reconnu en situation de handicap selon l'une des conditions suivantes :
 - Détenir une Carte Mobilité Inclusion Invalidité (CMI I), et/ou bénéficiaire d'une orientation en unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) ;
 - Être scolarisé en milieu ordinaire par défaut de place en établissement médico-social ;
 - Être bénéficiaire d'une prestation de compensation du handicap (PCH).

Des situations exceptionnelles peuvent justifier d'une étude particulière. Pour les élèves bénéficiant d'une CMI I et pour les élèves bénéficiant d'une orientation en ULIS, l'attribution de la prise en charge des frais de transport scolaire est mentionnée sur la notification CMI I ou ULIS. Pour les autres situations, une demande de prise en charge des frais de transport est faite auprès de la maison départementale de l'autonomie : la demande est instruite par les services départementaux sur la base d'un avis médical de la MDPH. **+ d'infos : herault-transport.fr**



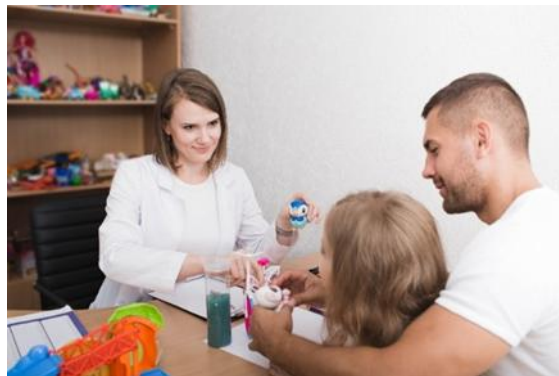
Le numérique au service des besoins particuliers

Dans le cadre du projet Territoire Numérique Expérimental (TNE), le Département de l'Hérault a équipé 6 collèges de 15 kits pour faciliter l'apprentissage des élèves à besoins particuliers : troubles DYS (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe), handicaps moteur ou visuel, mais aussi les élèves allophones (ne parlant pas le français). Ces kits sont composés de règles scanner, de stylos scanner et de lecture, et de systèmes de micro casque pour amplifier les voix. Des outils qui simplifient la lecture et la compréhension de documents ou livres transmis en classe, ainsi que la réponse aux exercices à l'oral plutôt qu'à l'écrit.

Menée depuis 2022, l'expérimentation se termine sur un bilan positif quant à la progression pédagogique et à l'autonomie des élèves. **Dorénavant, les collèges pourront obtenir ce type de matériel dans leur dotation numérique.**

La PMI repère les besoins dès le plus jeune âge

Pour détecter d'éventuels signes de troubles du neurodéveloppement au plus tôt et pouvoir accompagner au mieux les familles et les enfants, **la Protection maternelle et infantile de l'Hérault (PMI) réalise des bilans dans toutes les écoles maternelles du département.** Ces évaluations permettent un repérage précoce afin d'orienter les familles vers les dispositifs adaptés. Une démarche déterminante pour favoriser une prise en charge efficace et sécuriser les parcours des enfants.



Lutter contre le harcèlement scolaire

En France, 1 enfant sur 10 est victime de harcèlement scolaire. Chaque année, 700 000 élèves sont concernés par des faits de harcèlement, d'intimidation, de pressions, dont 10% au collège, selon l'UNICEF. Un phénomène qui prend une nouvelle ampleur avec les smartphones et l'utilisation des réseaux sociaux, véritables armes pour poursuivre le harcèlement des élèves hors de l'établissement.

Le programme « **pHARe** » de l'Éducation nationale est un **plan opérationnel de lutte contre le harcèlement** décliné au sein des établissements scolaires. Il permet de **prévenir et accompagner les situations de harcèlement**, en associant notamment des élèves volontaires : savoir repérer, alerter, coopérer avec les adultes, organiser des actions de prévention. Un terrain propice à la réalisation d'AET favorisant l'engagement des élèves et le vivre ensemble.

En cas de harcèlement, à qui s'adresser ?

La Maison des adolescents de l'Hérault.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les adolescents et leurs parents.

Montpellier : 04 67 92 99 18

Béziers : 04 67 76 94 85

+ d'infos : mda34.org

Les Points Écoute en Hérault

Lieu d'écoute anonyme et gratuit en Hérault pour les jeunes de 12 à 25 ans. Un psychologue clinicien est à l'écoute. + d'infos : [Carto Santé Jeunes](http://CartoSantéJeunes)

NON AU HARCÈLEMENT, dispositif national d'alerte

→ **3020** pour signaler un cas de harcèlement (services et appels gratuits)

L'INFO EN +

« Non au harcèlement ! » : un projet de prévention et de lutte contre le harcèlement au collège Marcel Pagnol à Montpellier

Ce projet artistique et culturel au service de l'engagement citoyen au sein du collège a permis à **20 élèves formés comme ambassadeurs contre le harcèlement** de s'engager sur un projet collectif de réalisation et de production d'un court métrage de sensibilisation au harcèlement en milieu scolaire. Repérage des situations de harcèlement, écriture scénaristique, initiation aux images et aux techniques de l'audiovisuel : accompagnés par l'opérateur Boubou transmédia, ce sont autant d'apprentissages concrets qui ont permis à ces élèves de **matérialiser leurs messages de prévention** pour un impact plus efficace auprès des élèves et des familles.

Soutenir des espaces de parole pour échanger autour de la santé et la sexualité

Les centres de santé sexuelle, des espaces de conseils pour tous

Le Département, via ses différentes structures, est aux côtés des jeunes pour les informer et les accompagner dans la prise en charge de leur santé. Grâce aux centres de santé sexuelle, un ensemble de professionnels (médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales) sont à l'écoute des jeunes et leur proposent, gratuitement et sous couvert d'anonymat, des informations et consultations sur la sexualité, la prévention des infections sexuellement transmissibles, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse, etc... Ces centres sont répartis dans les services territoriaux des solidarités ou au sein de structures conventionnées avec le Département, hôpitaux ou associations, comme le Planning familial, en charge de la mission départementale de santé sexuelle.

+ d'infos : herault.fr ou par téléphone au 04 67 67 52 01

De la prévention au sein des collèges

Des interventions collectives sont également organisées dans les établissements de l'enseignement secondaire à la demande des chefs d'établissement. Éduquer les jeunes à la santé nécessite une approche globale, car il s'agit de les informer et les aider à modifier leurs attitudes et comportements face à certaines situations de la vie quotidienne. Des infirmier(e)s et sages-femmes de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département de l'Hérault vont à la rencontre de jeunes pour les inviter au dialogue sur les thématiques de la sexualité, de la vie affective, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), de la contraception, de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles.

L'INFO EN +

Des actions éducatives pour le bien-être des collégiens

Des Actions éducatives territoriales (AET) peuvent être mobilisées pour promouvoir le bien-être des jeunes et leur santé globale, en favorisant le développement des compétences psychosociales. Beaucoup d'actions visent ainsi à permettre aux jeunes de mieux vivre ensemble, de mieux gérer leur stress et leurs émotions. Des actions sont régulièrement réalisées autour du bien-être par la pratique sportive ou au travers d'une alimentation plus saine et équilibrée.



**Des bâtiments
durables et
écoreponsables**



Investir pour la transition durable des établissements

Matériaux biosourcés, économies d'eau et d'énergies, innovations... le Département mise sur la transition énergétique de ses bâtiments et promeut le vivre-ensemble, à travers des aménagements adaptés et inclusifs. Les constructions, rénovations et adaptations des 84 collèges de l'Hérault intègrent des dimensions innovantes, en pensant des espaces évolutifs, modulables, verts et apaisés. Construire éco-responsable est l'un des engagements de ce mandat.



Le Plan Collèges 2021-2028

Avec le « [Plan collèges](#) », le Département met tout en œuvre pour assurer les meilleures conditions d'accueil pour les collégiens héraultais scolarisés dans des établissements publics en investissant dans des constructions, réhabilitations et installations sportives innovantes et durables.

Ce programme, doté de **200 millions d'euros**, s'articule autour de **2 grands axes majeurs** :

- **Construire, rénover les collèges, mais aussi aménager des installations sportives**, en s'inscrivant dans la transition écologique et énergétique.
- **Promouvoir le concept de « collège apaisé »** favorisant notamment l'inclusion et le partage des espaces entre les filles et les garçons.

Pour offrir aux **collégiens héraultais** un cadre de vie et d'apprentissage propice à leur épanouissement et leur réussite dans leur parcours scolaire, le Département rénove et aménage les collèges existants.

L'INFO EN +

Veiller au bon fonctionnement des établissements héraultais

Avec l'ouverture de deux nouveaux établissements en 2025, le Département de l'Hérault porte désormais à **84 le nombre de collèges** dont il assure les compétences en matière de **construction, d'entretien et d'équipement**. Au-delà de garantir aux élèves un environnement propice à leur épanouissement et à la réussite de leurs apprentissages, la collectivité attribue des **dotations annuelles** destinées à assurer le **bon fonctionnement des établissements**. Ces crédits concourent notamment à la prise en charge des dépenses d'entretien courant des locaux (énergie, fluides), des équipements, du mobilier ainsi que des besoins inhérents aux enseignements.

Construire de manière éco-responsable et raisonnée

En charge de l'aménagement et de la construction des collèges, le Département s'engage pleinement sur la voie de la transition énergétique. Pour répondre à la croissance de la population héraultaise et la hausse des

effectifs scolaires, il bâtit de nouveaux établissements plus écologiques et apaisés. Chaque année, il investit dans la construction de nouveaux établissements, l'agrandissement et la rénovation d'autres **collèges**, en **mettant la priorité sur la transition écologique**.

Parmi les réalisations :

- **Avec le photovoltaïque** : le Département a déjà équipé de centrales photovoltaïques les **collèges de Mauguio** (1^{ère} centrale en autoconsommation et revente en surplus), **Loupian, Roujan, Le Crès, Port Marianne, Saint-Chinian, Marseillan, Servian** et les **Halles des sports de Clapiers et de Fabrègues**.
- **Avec la géothermie** : la technologie de la pompe à chaleur permet d'obtenir **de très bons rendements pour produire et fournir aux bâtiments de l'énergie propre** à partir de la chaleur et la fraîcheur captées sous la terre. Elle a été déployée aux **collèges de Maraussan, du Crès ainsi que sur la halle des sports du collège de Fabrègues**.
- **Avec des matériaux durables** : le Département mise sur la **laine de bois, la ouate de cellulose et la laine de chanvre** pour remplacer l'isolant traditionnel (laine de verre) dont la fabrication génère plus de gaz à effet de serre. Les collèges de **Port Marianne, Juvignac et Maraussan** bénéficient de ces matériaux biosourcés.

CHIFFRES CLÉS

10 M€ en 2026

c'est le montant de l'ensemble des travaux courants sur les collèges permettant le maintien du patrimoine, la sécurisation des sites, des actions en lien avec la transition écologique et l'amélioration du bien-être et du confort dans l'établissement.



Rénover et adapter les bâtiments aux effectifs scolaires en 2026

- **Extension de la demi-pension ou travaux d'aménagement** : Collège Le Béranger à Baillargues (en étude en 2026), Collège Victor Hugo à Bessan (travaux en 2026), Collège Les pins à Castries (travaux d'aménagement adapté aux bacs en inox en 2026)
- **Extension d'établissements** : Collège Vincent Badie à Montarnaud (consultation pour la réalisation des travaux en 2026 pour un démarrage des travaux en 2027)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département engagé pour le bien-être et la sécurité des élèves

Le Département place le bien-être des collégiens au cœur de ses actions, en veillant à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, l'inclusion et l'accessibilité pour tous. Afin de prévenir les **situations de harcèlement** et d'améliorer la qualité de vie scolaire, des aménagements spécifiques sont réalisés au sein des établissements, tels que l'organisation de cours par niveaux, la création d'îlots favorisant les échanges. La collectivité renforce également la **sécurité des collèges** grâce à des équipements de contrôle des accès, à la présence d'agents d'accueil dans chaque établissement et à la mise en place de dispositifs de formation et d'alarmes intrusion ou encore à la création de sas d'entrée sécurisés.

- **Réhabilitation d'établissements (phase étude en 2026) :** Collège Jules Ferry à Cazouls-lès-Béziers, Collège des Garrigues à Montpellier (préfiguration dès 2026 des 2 classes à horaires aménagés cinéma et numérique), Collège Frédéric Bazille à Castelnau-le-Lez, Collège François Villon à Saint-Gély-du-Fesc
- **Travaux d'amélioration et de réfection :** Collège François Mitterrand à Clapiers, Collège Cahuzac à Quarante, Collège Cité mixte Ferdinand Fabre à Bédarieux, Collège la Dullague à Béziers, Collège Lucie Aubrac à Béziers, Collège Paul Bert à Capestang, Collège Paul Riquet à Béziers, Collège Alexandre Laissac à Olargues, Collège Paul Darde à Lodève, Collège Jean-Jaurès Saint-Chinian, Collège François Mitterrand à Clapiers, Collège François Rabelais à Montpellier, Collège Louis Michel à Ganges, Collège Jules Ferry à Montagnac, Collège Pierre Deley à Marseillan
- **Travaux d'isolation et de rénovation thermique :** Collège Frédéric Mistral à Lunel (phase 2 du chantier de rénovation thermique avec isolation par l'extérieur, changement des huisseries, pose de brasseurs d'air dans les salles de classe)
- **Raccordement au réseau de chaleur urbain :** Collège François Rabelais à Montpellier
- **Sécurisation des accès de secours et installation de systèmes de surveillance :** Collège René Cassin à Agde, Collège Salagou à Clermont-l'Hérault, Collège Jean-Moulin à Sète, Collège Pierre Mendes France à Jacou, Collège La Domitienne Le Crès, Collèges Collège Joffre et Fontcarrade à Montpellier, Collège Cahuzac à Quarante, Collège Lo Trintanel à Gignac, Collège Jules Ferry à Cazouls-lès-Béziers

Autres projets en cours en 2026 :

- **Collège de la Voie Domitienne au Crès :** reprise de la structure de l'étanchéité et des sols sportifs de la halle de sport (phase étude)
- **Collège des Écrivains combattants à Saint-Gervais-sur-Mare :** remplacement de la passerelle piétonne (phase étude, consultation pour la réalisation des travaux en 2026 pour une installation début 2027)

Pas de vacances pour les travaux !

Chaque été, le Département engage des travaux de rénovation dans les collèges de l'Hérault afin d'améliorer le confort, la sécurité et la performance des bâtiments. Ces interventions concernent notamment les toitures, les façades, les sanitaires, les cantines, les menuiseries, les cours, l'accessibilité, la rénovation thermique et les systèmes de sécurité. Répartis sur l'ensemble du territoire (sud, ouest, nord et est), ces chantiers bénéficient à de nombreux établissements, notamment à Agde, Béziers, Sète, Clermont-l'Hérault, Bédarieux, Gignac, Lodève, Montpellier, Lunel, Jacou, Clapiers et Baillargues.

L'INFO EN +

Le relamping, qu'est-ce que c'est ?

Une opération qui consiste à **remplacer les ampoules classiques par des LEDs. Une bonne nouvelle car ces lampes consomment entre 6 et 10 fois moins d'électricité !** Réduire le gaspillage, c'est donc le bon choix qu'a fait le Département pour ses établissements. Au cours de la période 2021-2028, le Département a mis en œuvre le relamping dans de nombreux collèges dont ceux de : Fontcarrade, Jeu du Mail, Croix d'Argent et Joffre à Montpellier ; Marie-Curie à Pignan ; Louis Germain à Saint-Jean-de-Véas ; Petite Camargue à Lansargues ; Les Salins à Villeneuve-lès-Maguelone ; René Cassin à Agde ; Voltaire à Florensac ; Jean Jaurès à Mèze.



À Maraussan, un collège conçu pour le bien-être des collégiens

Au cœur de l'ouest héraultais, 204 élèves ont fait leur rentrée en 2025 au collège Madeleine Laissac à Maraussan, un établissement qui vise l'excellence énergétique par un recours massif aux matériaux biosourcés.

Le secteur du nouveau collège Madeline Laissac à Maraussan tend à favoriser sur le nord-ouest de l'Hérault, la mixité sociale et l'équité ainsi que l'équilibre entre les collèges de la ville de Béziers. Après plusieurs mois de travaux, ce nouveau collège, financé par le Département et l'État, a été livré à la rentrée 2025. Il a ouvert ses portes, dans un premier temps, aux élèves de 6^e et 5^e. En 2026, l'établissement accueillera les 3 niveaux de la 6^e à la 4^e de l'enseignement général et en 2027, les 4 niveaux, pour une capacité d'accueil de 784 élèves au total.

Le collège Madeleine Laissac a une capacité de 24 divisions de 28 élèves en moyenne, 6 divisions par niveau, y compris une classe ULIS de 12 élèves. Une SEGPA de 64 élèves viendra compléter l'effectif. Au total, 5 850 m² de surface utile ont été construits et des équipements sportifs dédiés ont été réalisés, dont un plateau sportif de type hand-ball et une piste d'athlétisme. Le collège est doté d'une salle polyvalente de 230 m² et d'un aménagement innovant, un Fab Lab de près de 200 m² à usage des collégiens.

C'est en conformité avec l'engagement du mandat de construire des **bâtiments écoresponsables**, que l'établissement a été conçu. Le Département a notamment veillé à ce que le projet intègre les objectifs environnementaux qu'il s'est fixés, tout en tenant compte du bien-être des collégiens et des personnels de l'établissement. En ce sens, plusieurs dispositifs ont été prévus dès la conception du projet afin de **créer un espace apaisé pour les élèves, les équipes pédagogiques et les agents, tout en cultivant l'excellence écologique**.

Le projet d'Espagno&Milani architectes et d'Imagine Architecture a misé sur une construction mêlant bois et béton pour réduire l'empreinte écologique du bâti, tout en privilégiant la création d'espaces de rencontres pour les élèves. Il fait la part belle aux matériaux biosourcés (pierre, bois...).

En 2023, le projet a obtenu **le niveau Or du label « Bâtiment durable Occitanie » (BDO)** sur le volet conception, confirmé en 2026 après la construction

CHIFFRES CLÉS

Surface utile : 5 850 m²

Capacité d'accueil : 28 divisions (dont 4 pour la SEGPA), soit **784** élèves maximum (avec la possibilité d'une extension à 32 divisions - dont 4 pour la SEGPA).

Aménagements : 30 salles d'enseignement, 1 plateau sportif, 1 piste de course et 4 logements de fonction.

Durée des travaux : 20 mois

Livraison : première phase : **Septembre 2025** – deuxième phase : **Mars 2026**

Coût toutes dépenses confondues : 30,6 M€ TTC

Financement : Département de l'Hérault, avec une subvention de l'État de **3 millions d'euros** au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

effective. Il est par ailleurs finaliste du prix national AMO (Architecte et maîtrise d'ouvrage) dans la catégorie « La mise en œuvre la plus audacieuse » :

- **La conception architecturale a pris en compte les orientations nord-sud**, afin d'optimiser la protection solaire et atteindre les objectifs de confort d'été tout en profitant l'hiver des apports solaires.

- **Les différentes essences végétales y agrémentent les espaces de vie.** Le projet paysager bénéficie de la récupération des eaux de toiture pour l'irrigation des espaces verts. Une conception architecturale qui s'adapte à son environnement pour profiter au mieux des ressources naturelles (soleil, pluie, etc.) permettant ainsi d'assurer un confort optimal aux collégiens en toute saison.

- **L'architecture en « peigne » permet également une organisation de l'espace avec plusieurs bâtiments parallèles**, à distance les uns des autres et reliés par un long bâtiment perpendiculaire. Le bâtiment est composé d'un axe de circulation et de 4 bâtiments connectés. Cette construction prévoit également un système modulaire qui permettra une extension ultérieure des classes si nécessaire.

- **Les cours du collège sont « apaisées » :**
 - Prévoyant des espaces de respiration en périphéries des espaces communs.
 - Les cours sont multifonctionnelles.
 - Le préau dessine une forme atypique, naturelle et captivante, comme issue du site et des formes végétales d'une « canopée bâtie ».

- **Conformément à son engagement de construire des bâtiments publics éco-responsables**, le Département a choisi des matériaux naturels et plus écologiques : les murs de la façade du rez-de-chaussée sont en pierre massive du Gard qui est un matériau local, l'ossature des murs de l'étage est en bois et la structure de la canopée du préau est couverte de panneaux de bois massif.

- **Une voirie de desserte du collège a également été créée pour accueillir notamment le stationnement des bus de transport scolaire.** L'emplacement du collège prend en compte les temps de trajets et l'accessibilité des élèves, permettant de baisser le temps de trajet de 10 minutes pour les élèves de Corneilhan et Lignan-sur-Orb qui sont déposés devant leur collège. Des aménagements de trottoir ont été réalisés le long de l'établissement afin de sécuriser la dépose des élèves qui se situe du côté du collège, évitant ainsi la traversée de la voie de desserte. Engagé pour les mobilités douces et la pratique du vélo, le Département a également construit une piste cyclable aménagée le long de la voie, du côté opposé au collège, et qui desservira la future zone urbanisée.



Ouverture du Collège de Maraussan à la rentrée scolaire 2025-2026

Le numérique pour tous : exemple du fablab au collège de Maraussan

Avec l'ouverture de son Fablab en septembre 2026, le collège de Maraussan bénéficie d'un véritable **espace propice à l'innovation numérique et à l'interdisciplinarité**. Ce lieu de fabrication, de création et de partage a été pensé pour **l'apprentissage des élèves** mais aussi comme **un tiers-lieu** pouvant, à terme, accueillir d'autres publics. Le Fablab est avant tout un lieu de réflexion et de conception où se mêlent les idées des uns avec le savoir des autres. Le Fablab n'est pas une salle comme les autres : il n'est pas réservé à une discipline ou à un niveau scolaire et pourra servir à créer des outils pédagogiques pour les écoles, des objets utiles aux habitants, des créations locales, des maquettes pour la commune... A ce titre, il est constitué de plusieurs zones :

- Une **zone d'accueil et documentation**, pour les rencontres, expositions et lectures, avec du mobilier adapté,
- Une **zone d'idéation**, pour les échanges d'idées et la préparation de la fabrication, avec des tables en îlots pour le travail en groupe, des ordinateurs portables et un écran numérique interactif mobile,
- Une **zone de fabrication**, dédiée à la pratique, avec des tables établis occupés par les machines numériques de dernière génération (imprimantes 3D et sublimation, découpeuse laser, scanner 3D, presse à transfert...),

Une **zone de stockage** spécifique pour les matières premières (papiers, bois, tissus, verres...) et les produits à risque (détergents, dégraissants, huiles...).

Madeleine Laissac, une femme d'exception à l'honneur

« Après les collèges de Port Marianne et Juvignac, le Département a construit un 3ème collège à Maraussan afin de répondre à la croissance des effectifs sur ce secteur du biterrois et favoriser la mixité sociale. Ce 83^e collège de l'Hérault portera le nom de Madeleine Laissac, la première femme députée du Département, élue dans la circonscription de Béziers, et maire de Saint-Nazaire-de-Ladarez. Et je me félicite de ce choix qui commémore une femme remarquable, militante active, entrée dans la Résistance et figure politique locale, symbole du combat contre l'ignorance, la haine et l'injustice. »

Kléber Mesquida, Président du Département de l'Hérault

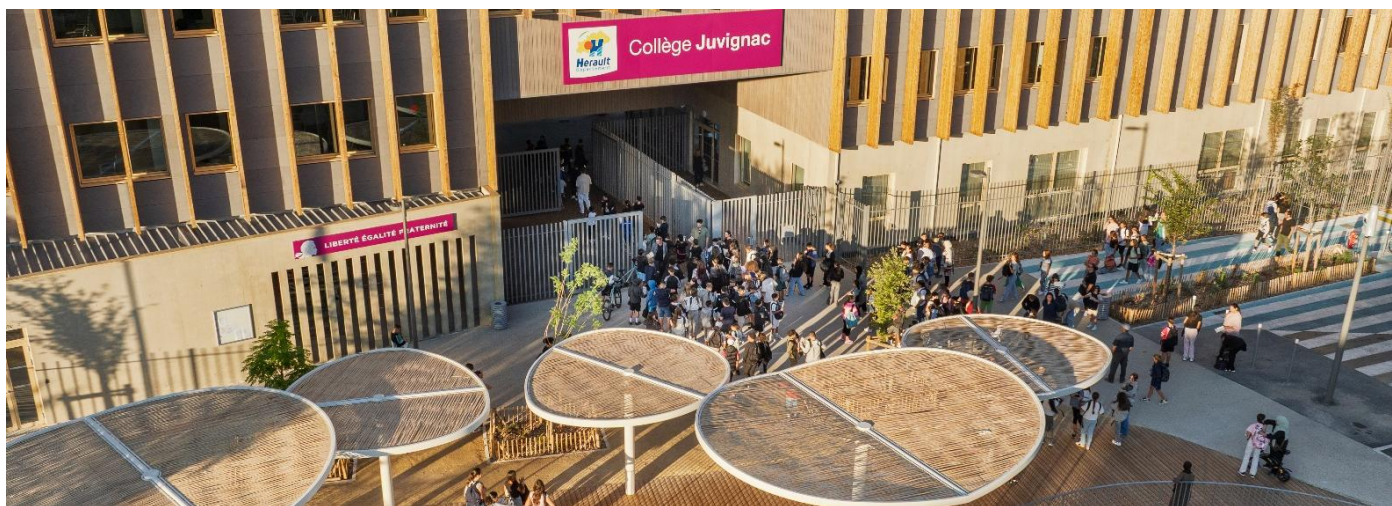


LE SAVIEZ-VOUS ?

Madeleine LAISSAC, la première femme députée de l'Hérault !

Née le 28 juillet 1900 à Béziers, Madeleine Rouja, épouse Laissac, est la fille d'un employé d'une compagnie de chemins de fer et d'une femme de chambre. Brillante élève, elle intègre l'École normale primaire d'institutrices de l'Hérault. En 1920, la jeune Biterroise obtient un premier poste de remplaçante à Saint-Nazaire-de-Ladarez. Elle y fait toute sa carrière d'institutrice puis de directrice d'école. Elle se marie ensuite avec Pierre-Paul Laissac, un viticulteur, mutilé de guerre. Syndicaliste et militante de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) dès 1925, la jeune femme est très active sur le plan politique dans le Biterrois. Elle joue un rôle actif dans la défense de la viticulture et réclame pour les femmes l'égalité des droits politiques. On la surnomme alors la « vierge rouge » en référence à la robe rouge qu'elle porte de manière systématique dans les congrès de son mouvement politique. Durant la Seconde Guerre mondiale, l'enseignante participe à la Résistance comme agent de liaison du maquis Robert dirigé par Aimé Fontès à Laurens, avant de s'investir au sein de l'Armée secrète. En août 1944, son époux, Pierre-Paul Laissac est président du comité de Libération de Saint-Nazaire-de-Ladarez, puis élu maire le 13 mai 1945, il occupe cette fonction durant deux années. En 1947, Madeleine Laissac devient la première magistrate de sa commune et conserve ce mandat électif jusqu'à son décès en 1971.

Passionnée par la chose publique, Madeleine Laissac souhaite peser dans le débat national. En 1945, elle est investie par la SFIO en quatrième position sur la liste de Jules Moch, puis en 1946, en troisième place, pour la désignation des deux assemblées constituantes ainsi qu'aux élections législatives (ce qui ne lui permet pas de siéger à Paris). Ne se décourageant pas, elle poursuit le combat politique. En 1951, celle qui se présente dans sa profession de foi à la députation comme « institutrice, propriétaire-viticulteur, présidente du syndicat des exploitants agricoles et maire de Saint-Nazaire-de-Ladarez » remporte l'élection et fait son entrée au Palais-Bourbon. Elle est alors la première femme à être élue à la députation dans l'Hérault. Au sein de cette assemblée, la Languedocienne élabore ou rapporte plusieurs propositions de lois sur la livraison des vins, les calamités agricoles, la sécurité sociale agricole. De nouveau candidate en 1956, Madeleine Laissac ne retrouve pas son siège. Finalement, elle renonce à se présenter aux élections législatives en 1958 et 1962 pour se consacrer entièrement à sa commune.



Juvignac : un établissement harmonieux tourné vers l'avenir

À l'est du Département, le collège de Juvignac, a ouvert ses portes à 422 collégiens en 2025, s'inscrivant lui aussi dans une démarche durable.

Engagé pour les conditions d'éducation des collégiens, le Département a choisi d'investir massivement dans la construction d'un nouveau collège à Juvignac, projet acté par l'Assemblée départementale lors de sa séance du 2 mars 2020.

L'établissement, livré à la rentrée 2025, manie habilement construction en bois et végétation foisonnante pour fondre le bâti dans le paysage et réduire l'empreinte écologique de l'établissement, tout en privilégiant la création d'espaces de rencontres pour les élèves. Une vraie harmonie architecturale, qui répond tant aux exigences environnementales qu'à la qualité d'accueil des collégiens, à leur confort et aux nouvelles pratiques pédagogiques.

En matière de mobilité, le tramway desservant le secteur offre une accessibilité importante à ce collège. Le collège s'inscrit dans la démarche « Bâtiments Durable Occitanie (BDO) » et a obtenu en janvier 2024 le « niveau Or » du label pour sa conception.

Installé sur le site du stade Pierre-Hugues Pénaranda à Juvignac, ce bâtiment s'appuie sur une conception éco-responsable exemplaire qui mise sur :

- **La réduction de l'énergie grise du bâti grâce** à l'utilisation du bois pour limiter son empreinte écologique.
- **La maîtrise de l'énergie dans l'établissement** avec notamment une alimentation par un réseau de chaleur urbain avec chaufferie de quartier bois.
- **L'utilisation de ressources et savoir-faire locaux.**

En forme de U, le collège dispose d'une cour imaginée pour privilégier les échanges apaisés entre groupes de collégiens, avec des îlots de végétation pensés comme de véritables lieux de convivialité pour se détendre, lire, discuter, participer à des activités collectives... La cour est ouverte sur un espace naturel boisé qui accueille un jardin pédagogique et permet de dispenser la classe en extérieur dans un cadre privilégié.



CHIFFRES CLÉS

Surface : 15 000 m² dédiés au collège, dont 6 600 m² de surface à bâtir et 3 500 m² d'espace boisé classé

Capacité d'accueil : 24 divisions, soit 650 à 700 élèves pourront être accueillis dans un premier temps. Une extension pourra recevoir 4 nouvelles divisions dans un second temps.

Coût toutes dépenses confondues : 35,9 millions d'euros TTC.



Montpellier : des classes à horaires aménagés pour un collège attractif et une mixité sociale renforcée

Dès la rentrée 2026, le collège des Garrigues à Montpellier ouvrira deux classes à horaires aménagés (CHA), l'une en cinéma (CHAC) et l'autre en numériques (CHAN), une 1^{ère} en France. En partenariat avec l'Académie de Montpellier, le Département a ainsi fait le choix de porter un projet pédagogique innovant et reconnu au niveau national en faveur de la mixité sociale et l'attractivité de l'établissement.

La création de deux sections CHA nécessite la réalisation d'un bâtiment et d'équipements spécifiques, modernes et adaptés à l'enseignement du cinéma et du numérique. Les besoins en surface pour ces deux sections ont été estimés à environ 400m² pour un coût s'élevant à **2 950 000 € TTC** financé intégralement par le Département de l'Hérault. Dans la construction qui les accueillera, il est ainsi envisagé :

- Pour la CHA cinéma, la construction d'une salle de classe de 60m² avec une salle de stockage de matériels, une salle de montage et une salle studio.
- Pour la CHA numériques, la construction d'une salle de classe de 75m² avec une salle de 30m² et d'un studio webradio ; l'installation d'un Fablab est également à l'étude.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme plus global visant à moderniser et restructurer le collège pour renforcer son attractivité. D'un montant de **17,8 M€**, il prévoit la rénovation énergétique de l'établissement, la construction supplémentaire de salles banalisées, la sécurisation du parvis et des zones d'accueil et la reprise complète de la cour du collège.

Sur le volet énergétique et la transition écologique sont plus spécifiquement prévus :

- Une isolation thermique renforcée,
- Un système de gestion de la ventilation amélioré permettant également de gérer le confort d'été,
- Une source de chauffage décarbonée (pompe à chaleur air/eau en remplacement des chaudières gaz existantes couplée avec de la géothermie),
- La désimperméabilisation de la cour qui sera aménagée pour lutter contre l'effet îlot de chaleur tout en proposant aux collégiens des espaces extérieurs de qualité, arborés et propices à la détente et à la convivialité pour en faire une vraie cours oasis.

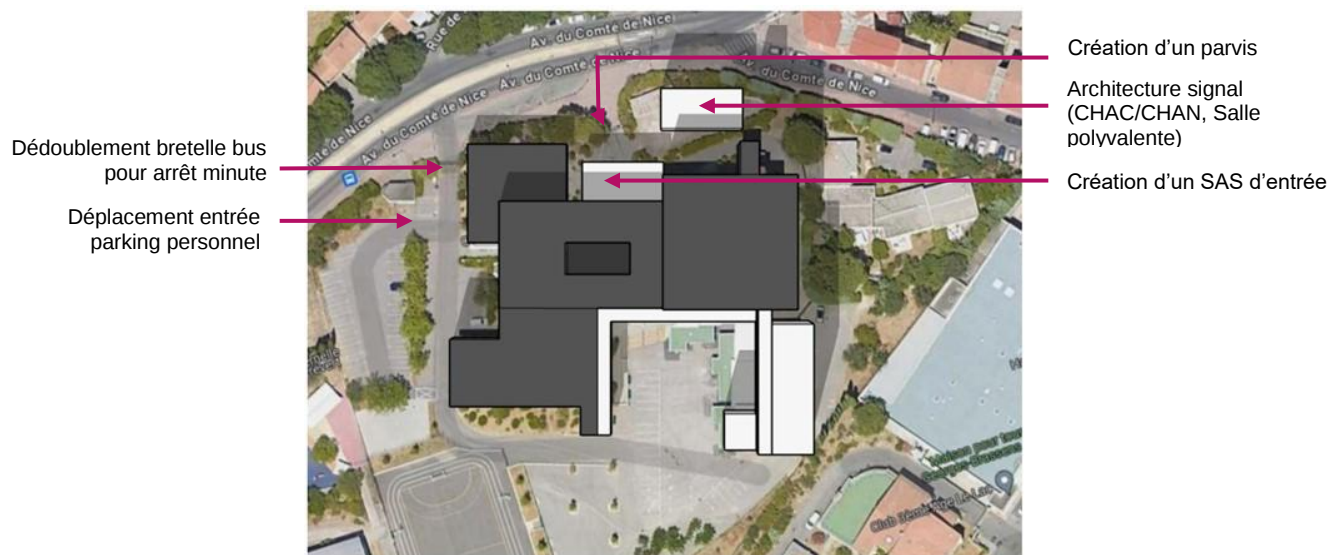
LE SAVIEZ-VOUS ?

Des filières d'excellence pour favoriser l'attractivité et la mixité sociale

Alors que le collège des Garrigues souffre aujourd'hui d'un déficit de notoriété et d'attractivité, le Département a fait le choix de rendre attractif cet établissement par la création de filières d'excellence, des travaux de réhabilitation et des équipements modernes et adaptés à la nouvelle offre pédagogique.

Afin de permettre l'accueil des enfants en provenance d'autres secteurs qui pourraient être intéressés par l'attractivité de ces filières, **le Département a également prévu, en accord avec l'Éducation nationale, de porter la capacité d'accueil à 28 divisions, contre les 25 actuelles.** Ce projet de rénovation globale et de développement d'une offre éducative novatrice, constitue également une opportunité de mieux identifier l'établissement par l'attribution d'un nouveau nom au terme de l'opération, en cohérence avec la nature des spécialités pédagogiques choisies.

Enfin il est à noter que, dans le cadre de son programme d'investissement pour les collèges, **le Département a déjà réalisé les années précédentes pour un montant de 1,65 M€ des travaux de rénovation et d'aménagement de l'établissement des Garrigues**, dont la création d'ascenseur pour une mise aux normes PMR ou la réfection du dernier étage.



Phasage des travaux :

- **Phase 1 :** Consultation des entreprises sous la forme d'un marché global de performance au cours de l'année 2026
- **Phase 2 :** Premier accueil d'élèves à la rentrée scolaire 2026-2027 dans les classes à horaires aménagés en réaménageant des classes existantes
- **Phase 3 :** Finalisation des études et obtentions des autorisations d'urbanisme pour un démarrage des travaux envisagé en 2027
- **Phase 4 :** Livraison du bâtiment neuf qui accueillera les classes cinéma et numériques pour la rentrée scolaire 2028
- **Phase 5 :** Livraison de l'ensemble du collège réhabilité à la rentrée scolaire 2029



Montpellier : le collège Simone Veil a fêté ses 10 ans !

Dans l'optique de renforcer l'attractivité de l'établissement, le Département de l'Hérault, en lien étroit avec l'Académie de Montpellier, accompagne depuis dix ans le collège Simone Veil dans sa transformation.

Le pari réussi du collège Simone Veil

En décembre 2016, le collège Las-Cazes engageait une nouvelle dynamique de transformation, marquée par son changement de nom en hommage à Simone Veil. Confronté à une baisse de ses effectifs, l'établissement souhaitait alors renforcer son attractivité à travers le développement d'une offre pédagogique et éducative renouvelée. Le Département de l'Hérault, en lien avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Hérault (DSDEN), s'est ainsi engagé dans la mise en œuvre d'un projet pédagogique ambitieux visant à faire de cet établissement une référence en matière de mixité sociale et un pôle d'excellence autour de plusieurs disciplines. Un pari réussi puisque le collège affichait à la rentrée scolaire 2025-2026 un effectif de 594 élèves, contre 287 en 2011. Une cérémonie pour célébrer les 10 ans du collège était organisée fin mai réunissant représentants de l'Académie, élus, équipes éducatives et élèves pour célébrer une décennie d'engagement et de projets.

Le numérique, les sections spécialisées et l'amélioration des locaux au cœur du projet

Peu avant le changement de nom du collège, l'établissement œuvrait déjà à l'attractivité de son offre éducative à travers les langues vivantes, avec la création d'une section internationale anglo-américaine et d'une classe bilingue anglais-allemand dès la 6e. Pour les élèves sportifs, l'établissement ouvrait en 2016 une section rugby, née d'un partenariat entre le rectorat de Montpellier, la DSDEN de l'Hérault et le Montpellier Hérault Rugby, offrant aux élèves la possibilité de concilier passion sportive et réussite scolaire dans un cadre structurant et bienveillant. Une section athlétisme est venue par la suite compléter l'offre déjà proposée.

En lien avec la DSDEN, le Département de l'Hérault réfléchit alors à des dispositifs permettant d'accompagner les collégiens dans leur orientation, de développer leurs compétences psychosociales et de les sensibiliser à la culture. De cette réflexion naissent deux projets :

- « **Agr'horizons** », projet porté par l'Institut Agro de Montpellier, dans le cadre duquel 16 élèves de 3e ont participé à la conception de pâtes du futur.
- **La Cordée de la réussite « Vers les études scientifiques et technologiques »**, portée par l'Université de Montpellier, visant à



favoriser l'accès à l'enseignement supérieur à travers des actions d'ouverture culturelle et scientifique. Treize élèves de 3e ont ainsi pu bénéficier d'un ensemble d'activités : sortie aéronautique, découverte de la biodiversité marine avec initiation à la plongée sous-marine, initiation à la voile...

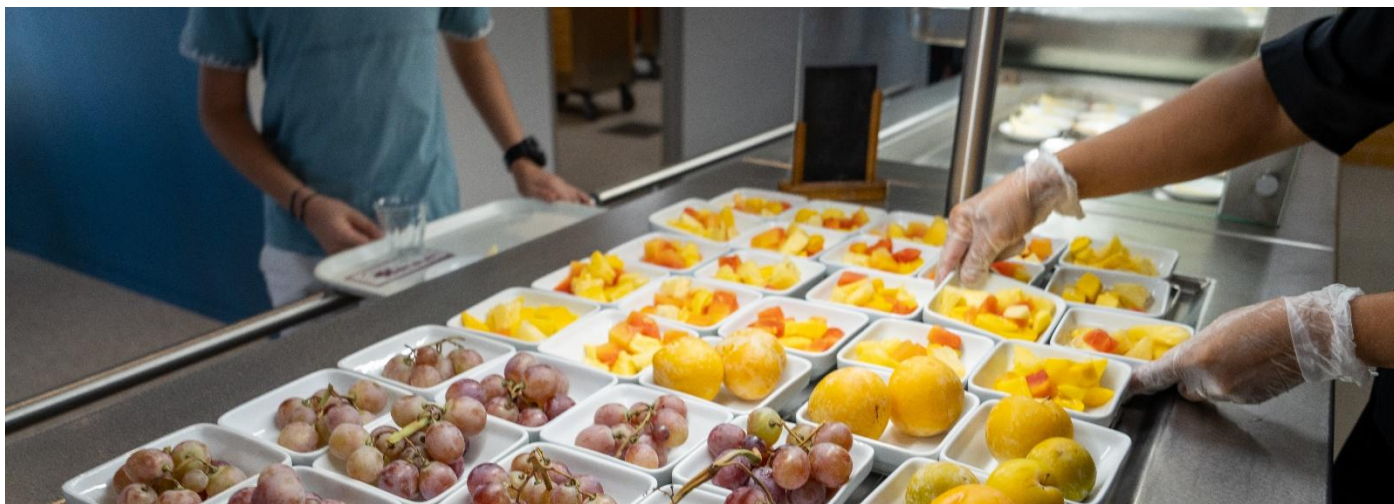
Cette nouvelle dynamique s'est accompagnée d'un important programme de travaux, pour lequel le Département de l'Hérault a mobilisé 2,2 millions d'euros, dont 1,5 millions dédiés à l'accompagnement de l'évolution pédagogique spécifique du collège.

- **2020** : 440 000 euros pour l'aménagement de salles d'enseignement général, de la SEGPA et des sanitaires.
- **2021** : 120 000 euros pour la restauration scolaire.
- **2022** : 280 000 euros pour la SEGPA horticole
- **2023** : Réaménagement du rez-de-chaussée ainsi que du CDI pour un montant de 611 836 € et 80 848€ pour l'aménagement des bâtiments B et C.

Dans le cadre du plan « Numérique éducatif 2024-2028 », programme visant à développer l'accès et l'usage des technologies numériques au service de la réussite des élèves et de l'expérimentation TNE, le collège a été doté de tablettes, de classes mobiles d'ordinateurs, du wifi et de la réfection de la sonorisation de l'amphithéâtre pour un montant de plus de 250 000 euros.



L'alimentation et le sport, un enjeu pour la santé des collégiens



Offrir une alimentation bio, labellisée et locale dans les assiettes

Agir pour une alimentation durable, c'est conjuguer le combat que mène le Département pour s'engager dans la transition écologique et proposer des produits sains, locaux et accessibles aux collégiens tout en soutenant notre agriculture.



Le Département agit pour des cantines bio et locales !

En charge des collèges, donc des cantines, et également mobilisé pour l'agriculture héraultaise et les circuits courts, **le Département de l'Hérault a choisi le cercle vertueux entre repas sains et filières locales.**

Objectif : 100 % de denrées bio, labellisées (AOC, AOP, IGP, Label Rouge...), de saison et de proximité dans les assiettes des collégiens de l'Hérault. **75 % de cet objectif est déjà atteint**, faisant baisser d'un tiers le coût environnemental des repas et le gaspillage alimentaire.



UPC : Comment ça fonctionne ?

Les 5 Unités de production culinaire (UPC) basées à Agde, Puisserguier, Fabrègues, Saint-Clément-de-Rivière et Lansargues, produisent 23 000 repas par jour pour 59 cantines des collèges publics gérés par le Département. Les autres collèges ont des cuisines autonomes ou sont rattachés à un autre type de restauration.

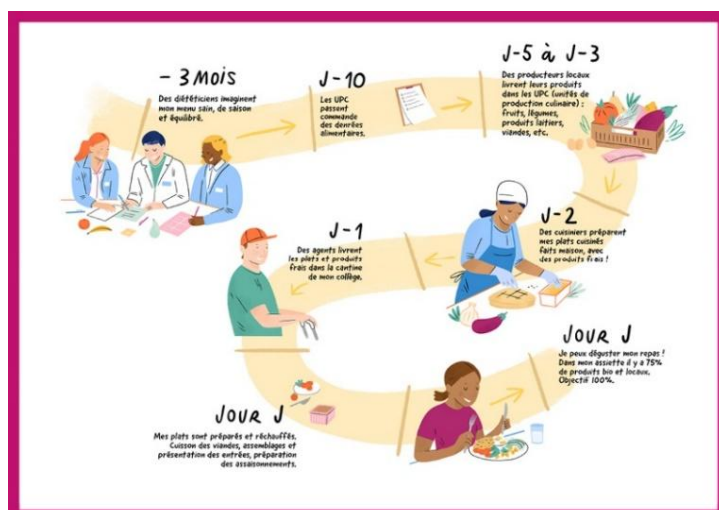
CHIFFRES

30 530 demi-pensionnaires dans les **84** collèges publics

5 UPC et **800** agents mobilisés sur le temps de restauration dans les

59 cantines gérées par le Département

23 000 repas par jour servis



Un Département engagé pour la planète !

Pour aller plus loin dans son action en faveur d'une alimentation de qualité respectueuse de la planète et accessible à tous les collégiens héraultais, le Département met en œuvre différentes actions au sein des 5 Unités de production culinaire (UPC).

S'inscrire dans la démarche Zéro plastique

Le Département s'est engagé pour remplacer progressivement l'utilisation de contenants en plastique par des bacs gastronormes en Inox ! A la rentrée scolaire 2026-2027, à compter du deuxième trimestre, quatre UPC seront équipées en Inox, ce qui représentera 74% des cuisines du Département et pas moins de **23 000 repas par jour**. L'aménagement de l'UPC de Saint-Clément-de-Rivière en 2028 permettra d'atteindre 100% des UPC équipées en Inox à l'horizon 2027.

L'INFO EN +

Le Département porte une attention particulière à la qualité des produits, la proximité des producteurs et les pratiques environnementales utilisées. Dans son nouveau marché de denrées alimentaires, effectif dès cette rentrée scolaire 2026, le Département allote davantage ses lots afin d'étendre les candidatures aux petites structures locales. Des dégustations de produits ont été menées en mars 2026 en présence de professionnels de la restauration, de cuisiniers et d'une diététicienne. En effet, quelques élèves des collèges François Mitterrand de Clapiers et Lucie Aubrac de Béziers ont ainsi participé au jury de dégustation de denrées alimentaires. Par ailleurs, les producteurs qui ne sont pas en bio ou labellisés sont accompagnés, pendant la durée du marché, par le Département pour le devenir.

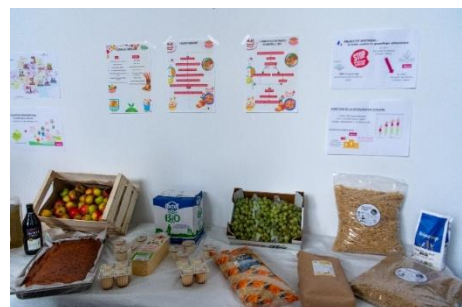


Rassembler autour du « Projet O Expo »

Le projet « Zéro Expo », initié en novembre 2024, s'inscrit dans une ambition forte du Département : réduire durablement l'exposition des collégiens héraultais aux facteurs alimentaires susceptibles d'accroître les risques de cancer. Ce projet a permis de sensibiliser **plus de 400 collégiens de 3 collèges de l'Hérault** aux enjeux d'une alimentation saine et durable. A travers plusieurs actions pédagogiques menées tout au long de l'année et la participation active des familles, les élèves ont été acteurs de leur apprentissage. Une belle réussite collective au service de la santé comme de l'environnement.

Soutenu par l'Institut National du Cancer (INCA) dans le cadre de l'appel à projets « Zéro Expo », dont le Département est lauréat, ce dispositif repose sur deux axes complémentaires : l'optimisation de l'offre alimentaire, à travers des menus intégrant des produits plus sûrs et moins transformés, et un programme de sensibilisation destiné aux collégiens, aux équipes éducatives et aux agents de restauration.

Déployée depuis janvier 2026, après un premier axe mis en place en septembre 2024 avec l'évolution de l'offre alimentaire, cette sensibilisation a permis aux élèves des collèges Alain Savary de Saint-Mathieu-de-Trévières et Croix d'Argent à Montpellier de participer à des ateliers autour de l'alimentation équilibrée, de la lecture des étiquettes alimentaires et des comportements favorables à la santé. Ces temps d'échanges ont donné lieu à un travail de recherche et de création, aboutissant à des productions de sensibilisation (posters, saynètes et supports numériques) valorisées dans le cadre d'un jeu-concours.



Lutter contre le gaspillage alimentaire

Par ailleurs, les actions éducatives se poursuivent afin de sensibiliser les générations futures et de favoriser l'adoption durable de bonnes pratiques. **Lancé en 2025, le concours « Gaspillage alimentaire »** a réuni 12 collèges volontaires. Cette initiative a démontré la capacité à mobiliser et à fédérer les différents acteurs au sein des EPLE, tout en permettant d'identifier plusieurs facteurs clés de réussite. Fort de cette dynamique et de la mobilisation suscitée, le concours sera reconduit en 2027.



Réduire le coût des repas pour une meilleure alimentation pour tous

Fidèle à son engagement en faveur d'une alimentation saine et locale dans les cantines, la collectivité continue d'aider les familles dans un contexte économique fragile en proposant une aide à la restauration des collégiens.

Les familles domiciliées dans l'Hérault peuvent, sous conditions et selon les revenus du foyer, bénéficier d'une aide à la restauration des collégiens. Cette mesure permet ainsi de réduire le coût des repas et de favoriser l'accès à tous à des menus équilibrés.

Depuis la rentrée 2023, **en élargissant son barème d'aide, le Département a fait le choix de soutenir toujours plus les familles dans un contexte économique tendu.** Selon les revenus des foyers, l'aide à la restauration des collégiens permet de proposer **un tarif par repas entre 1€ et 4,30 €.**

Conditions pour être bénéficiaire :

- Être domicilié dans le département l'Hérault, vous avez la garde légale et effective de votre (vos) enfant(s) demi-pensionnaire(s) ou interne(s).
- Le(s) enfant(s) doit/doivent être scolarisé(s) en classe de 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e dans un collège public, privé sous contrat, ou hors département lié par une convention avec le Département de l'Hérault.

Soutenir les familles des collégiens

« Le Département s'est engagé à servir aux collégiens des repas confectionnés à partir de produits locaux, bio et labellisés. Malgré la hausse considérable des coûts de production de ce repas, le choix a été fait de continuer à soutenir les familles héraultaises en mettant en place un barème d'aide plus avantageux qui permette de conserver un prix juste pour chacun et des aliments de grande qualité. »

Renaud CALVAT, vice-président délégué à l'éducation et aux collèges

Montant de l'aide : Le montant de l'aide du Département est calculé selon le quotient familial.

Comment faire la demande ?

- **Étape 1 :** Se connecter sur aiderestaurationcollegiens.herault.fr
- **Étape 2 :** Suivre les étapes et renseigner vos informations avec les pièces justificatives nécessaires
- **Étape 3 :** Le Département calcule le montant de l'aide selon le quotient familial
- **Étape 4 :** L'aide est versée directement au collège qui facture uniquement le solde

La demande est à adresser **avant le 30 septembre 2026.**

À noter : il n'y a pas d'avance de frais pour les familles !

Quotient familial (remis par le CAF ou MSA)	Montant de l'aide par repas
Inférieur ou égal à 100	3,60 €
Compris entre 101 et 399	2,10 €
Compris entre 400 et 699	1,10 €
Compris entre 700 et 1199	0,30 €



Le sport, un enjeu de santé publique !

Pour le Département, le bien-être des collégiens passe aussi par la pratique de l'activité physique. L'accès au sport est donc au cœur de son action en faveur des collégiens, tout autant que pour tous les Héraultais.

Parce que **le sport est un formidable outil de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités**, le Département de l'Hérault s'engage en faveur de l'activité physique pour tous et partout sur le territoire. Le Département a défini ses actions dans un **Schéma de la politique sportive et des loisirs de nature pour la période 2023-2028**.

Ce programme est très fortement orienté vers la jeunesse héraultaise autour de multiples interventions et dispositifs, en milieu fédéral ou scolaire. Parmi les ambitions pour les jeunes, **le Département souhaite rendre le sport accessible à tous, pour préserver leur santé, enrichir leurs loisirs et favoriser leur épanouissement.**

L'aménagement de plateaux sportifs et de halles de sport dans les collèges

Les halles des sports permettent de développer la pratique sportive pour les collégiens mais bénéficient également aux habitants. Le Département compte **41 halles de sport utilisées par les collégiens et les associations et 10 gymnases dans l'enceinte même des collèges**.

En octobre 2026, un nouveau plateau sportif sera livré au collège Arthur Rimbaud à Montpellier pour un montant de 600 000€ TTC, prévoyant la création d'un plateau sportif de 2 600m² avec un terrain de Handball, 3 terrains de basket et des pistes d'athlétisme. La chaussée et les revêtements de surface seront drainants.



Halle de sport à Saint-Chinian



Plateau sportif à Montarnaud

Sport scolaire : « Bougez-Ramez » !

Le dispositif « Bougez-Ramez », porté avec le Comité Départemental d'Aviron, l'Éducation Nationale, le soutien du Département de l'Hérault et l'aide logistique d'Hérault Sport est développé depuis plus de 12 ans dans divers collèges du département. Ce programme de promotion de l'activité physique pour la santé a permis à près de **16 000 élèves de 5^{ème} de s'initier à l'Aviron, de tester leur condition physique et de se sensibiliser à une bonne alimentation.**

Entre novembre 2026 et mars 2027, le dispositif fera étape dans plusieurs collèges héraultais : Les Escoliers de la Mosson, Marcel Pagnol et Camille Claudel à Montpellier, Philippe Lamour à Lunel, l'Etang de l'Or à Mauguio, Marie Curie à Pignan, Jules Ferry à Montagnac et La Dullague à Béziers.

Encadrés par un animateur du Comité départemental d'Aviron et cinq éducateurs sportifs d'Hérault sport, il permettra à plus de 2500 élèves de 5^{ème} de passer des tests d'évaluation de la condition physique et de s'initier à l'aviron indoor sur ergomètres (rameurs).

Ainsi, chaque élève pourra connaître la capacité de son organisme selon une moyenne départementale (force, souplesse, vitesse, endurance) et se situer par rapport aux recommandations de pratiques physiques.



Découvrir et pratiquer des sports méconnus

A Pierresvives, le Département, Hérault Sport et la Fédération Française de Jeu de balle au Tambourin, ont invité en juin dernier, plus de 70 jeunes du collège Marcel Pagnol et du collège les Escoliers de la Mosson à tester le tambourin, un sport de balle traditionnel très pratiqué en Hérault !

Invités sur deux rendez-vous, les collégiens ont eu la chance de découvrir ce sport de balle méconnu, pourtant emblématique du département et qui participe pleinement à l'identité du Géoparc mondial UNESCO Terres d'Hérault !

Accompagnés de champions de la discipline, dont le conseiller départemental et ancien champion de France Jean-François Soto, le conseiller départemental et président d'Hérault sport Jean Almarcha ainsi que des représentants de la Fédération, **les élèves ont visité au sein de la Maison départementale des sports Nelson Mandela l'exposition « L'Histoire du jeu de balle au sport tambourin » et assisté à des démonstrations.**

Et, pour vivre l'expérience pleinement, ces collégiens se sont prêtés au jeu sur un terrain créé sur le parvis de Pierresvives, avec les équipes d'Hérault Sport.



Les cross des collégiens sont de retour en octobre !

Du 1er au 16 octobre 2026, différents établissements héraultais organisent leur cross des collégiens avec leurs équipes EPS, le concours de l'Éducation nationale, des villes concernées, du Département de l'Hérault et le soutien logistique et humain d'Hérault Sport. Près de 5 000 collégiens, garçons et filles, des classes de 6^e à la 3^e participeront aux cross de leur collège au cours du mois d'octobre.

En novembre, les élèves des collèges et lycées licenciés à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) participeront au traditionnel Cross départemental prévu le mercredi 18 novembre au Lac du Salagou pour une épreuve sélective pour le Championnat d'Académie.



Maison Départementale des Sports Nelson Mandela à Montpellier

LE SAVIEZ-VOUS ?

Hérault sport : engagé en faveur du sport pour tous !

Hérault Sport « Office Départemental des Sports de l'Hérault », est une Association loi 1901, affiliée à la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS). Organisme associé du Département de l'Hérault, partenaire permanent de 80 fédérations sportives, en prise directe avec les contraintes pédagogiques et techniques du mouvement sportif, Hérault Sport, s'adapte à chaque discipline et aux exigences variées de l'organisation de tous types d'événement sportifs sur le territoire héraultais.

Depuis plus de 45 ans, prenant en compte les besoins exprimés par les acteurs du sport héraultais, les Comités départementaux, les dirigeants bénévoles, les établissements scolaires, les associations de quartiers, les services de l'Etat, les communes ou groupements inter-communaux, Hérault Sport intervient à leurs côtés, par tous les temps, sur tous les terrains.

Partenaire des Comités départementaux, associations, clubs, services de l'état, écoles, collèges, lycées, facultés, communes et groupements inter-communaux, **Hérault Sport co-produit un peu plus de 1000 manifestations sportives chaque année sur le territoire héraultais.** + d'infos : sport.herault.fr

Soutenir la pratique du vélo avec le dispositif « Savoir rouler à vélo ! »

Dans l'Hérault, des élèves de CM1, CM2 et 6^e peuvent apprendre à « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) avec le soutien du Département. **Le SRAV est un programme pédagogique national d'une dizaine d'heures**, qui vise à renforcer et à sécuriser la pratique du vélo en autonomie, chez les enfants de 6 à 11 ans. Cette formation est dispensée sur tout le territoire héraultais, pendant le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, par de nombreux partenaires agréés, clubs sportifs et associations locales.



Déployer le SRAV avec l'AET « Génération Hérault Vélo »

Le Département accompagne les collèges héraultais dans le déploiement du SRAV à destination des élèves de 6^e dans le cadre de la mise en place de Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires (PDES).



L'objectif de l'AET « Génération Hérault Vélo » est de réduire la part des déplacements en voiture individuelle et augmenter la part des déplacements en vélo (objectifs environnementaux, de sécurité routière et de santé publique). En 2026-2027, ce dispositif « Génération Hérault Vélo » sera déployé sur 3 collèges en cours de sélection.

Comment ça marche ? Après une phase de diagnostic et de sensibilisation, différentes actions peuvent être mises en place, en collaboration avec le Groupe Projet et les élèves éco-délégués : initiation mécanique vélo, sensibilisation au Code de la Route et à la Sécurité Routière, révision de la flotte de vélo du collège ou des vélos personnels des élèves, déploiement du SRAV challenge écomobilité organisé dans le cadre de « Mai à Vélo » pour tous les élèves de 6^e avec l'implication des éco délégués. Le SRAV est alors proposé à 1 à 3 classes pilotes de 6^e sous forme de deux ou trois demies-journées, dispensé par les moniteurs vélos qualifiés de la Maison départementale du Vélo et d'Hérault Sport soit aux abords de l'établissement, soit dans un domaine départemental (Restinclières, Saint Sauveur, Bessilles).



Le matériel pédagogique, casques et vélos sont fournis par le Département ou par Hérault Sport. Au total, entre 2022 et 2026, 307 enfants de 6^e (collèges de Mauguio et de Vendres) ont passé le SRAV.

133 vélos enfants à disposition des EPCI et associations

Le Département dispose par ailleurs d'une flotte de **133 vélos enfants**, qui sera mise dès la rentrée à la disposition de Communautés de Communes, associations et structures engagées dans le déploiement du SRAV sur leur territoire. Au total sur les 3 dernières années, ce sont près de 400 élèves de cycle 2 et de cycle 3 (environ 135 élèves par an) qui ont passé le SRAV grâce à la mise à disposition de ces vélos pendant 3 ans sur le Clermontais.

En parallèle de cette action, des séjours vélos sont effectués chaque année autour du Lac du Salagou pour les classes de CM1-CM2 de l'école Laure Moulin de Clermont-l'Hérault.



L'INFO EN +

A la Maison départementale du Vélo de Bessilles, on apprend aussi à faire du vélo !

Les moniteurs vélo qualifiés de la Maison départementale du Vélo de Bessilles et de l'organisme associé Hérault Sport interviennent directement dans les cours d'école primaire ou de collège. Mais les enfants peuvent aussi être accueillis pour tout ou partie du programme à la Maison départementale du Vélo. A la croisée des chemins entre Béziers, Sète et Montpellier, la Base départementale de Bessilles, située sur la commune de Montagnac, offre un cadre idyllique pour apprendre à faire du vélo, sur plus de 500km de chemins et sentiers balisés.

En savoir plus : bessilles.herault.fr / 04 67 67 58 57

L'accès à la culture pour tous



Ouvrir la culture aux collégiens et favoriser son accès à tous

Pour le Département, l'épanouissement des collégiens passe aussi par la découverte de la culture, de la lecture, les arts et du patrimoine. L'accès à la culture est donc au cœur de son action en faveur des collégiens, tout autant que pour tous les Héraultais.

Le 1% artistique : inscrire la création contemporaine au cœur des nouveaux collèges

L'inauguration de l'œuvre conçue par le collectif Ile Mer Froid (Boris Geoffroy et Hugo Lemaire) pour le collège Port Marianne à Montpellier dans le cadre de la commande publique du 1% artistique, aura lieu le jeudi 8 octobre. Cette installation s'accompagne d'un parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) étalé sur deux ans pour sensibiliser durablement plusieurs classes à la création. Fort de cette dynamique, le Département déploie également cette procédure pour les futurs établissements de Juvignac et de Maraussan, ancrant ainsi l'art contemporain au quotidien dans la vie des collégiens.

« Une œuvre, un jour » : des œuvres d'art contemporain présentées en classe

Imaginé comme un dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) léger, portable et gratuit, « Une œuvre, un jour » propose d'amener au sein des collèges héraultais les œuvres d'art contemporain de la collection du FRAC avec qui le département a conclu un partenariat opérationnel en mai 2024.

Lancée à titre expérimental en février 2026 avec la validation de la Délégation à l'Action Artistique et Culturelle du Rectorat (DAAC) et portée par la direction de la culture, cette initiative permet d'organiser sur une demi-journée des temps de médiation sur mesure articulés autour des trois piliers de l'EAC (Rencontrer, Connaître, Pratiquer).

Invitant les enseignants à compléter cet échange autour des œuvres par une pratique artistique, un travail interdisciplinaire ou des sorties culturelles, ce projet affiche **un premier bilan très prometteur** : il a déjà mobilisé 4 collèges (Marie Curie à Pignan, La Dullague à Béziers, La Providence à Montpellier et Paul Valéry à Sète), sensibilisant **145 collégiens de 7 classes autour de 10 œuvres issues de la collection**.

L'INFO EN +

Le Schéma de la politique culturelle départementale pour la période 2023-2028 porte une stratégie ambitieuse qui met au cœur de son plan d'action le développement de l'accès à la Culture pour tous les Héraultais. Cette nouvelle feuille de route pour sa politique culturelle permet d'expérimenter des actions de territoire conçues en lien avec les acteurs locaux, avec les artistes, les créateurs et artisans, les habitants, les collégiens, les personnes plus fragiles... (**En savoir +**).

Métiers de la scène : pousser la porte des coulisses au collège

Prise en charge par la Direction de la Culture, la nouvelle AET « A la découverte des métiers techniques du spectacle et de la scène » propose aux collégiens une immersion théorique et pratique au cœur du spectacle vivant.

Encadrés par trois agents départementaux (son, scène et régie générale), les élèves explorent la diversité des métiers, la sécurité du public et les risques techniques, avec la possibilité d'assurer la régie de leur propre événement de fin d'année.

Testé avec succès cette année dans les collèges Jules Ferry de Montagnac et Les Salins à Villeneuve-lès-Maguelone, ce module "clé en main" permet de faire connaître de manière ludique les métiers de la régie au sein même des collèges.



L'appel à projets « Culture et solidarités » reconduit jusqu'en 2030

Porté par le Département de l'Hérault, le dispositif « Culture et solidarités » favorise la rencontre entre des **publics prioritaires et des équipes artistiques** au sein d'établissements sociaux et médico-sociaux. À travers une grande diversité d'interventions, il associe participants, structures d'accueil et artistes autour de projets de création collective.

Depuis 2025, **neuf établissements partenaires** bénéficient chaque année d'un projet conçu et animé par des équipes artistiques sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets. Au fil des semaines, ces rendez-vous culturels permettent à chacun de s'exprimer à travers différentes formes artistiques, de développer sa créativité et de contribuer à une œuvre collective.

Alors que les premières restitutions sont en cours, les conseillers départementaux ont voté la reconduction du **dispositif jusqu'en 2030**. Cette nouvelle programmation permettra à **plus de 40 établissements supplémentaires** sur trois ans de bénéficier d'un projet artistique favorisant les rencontres, les échanges et l'accès à la culture pour tous.

Ainsi, les enfants et les jeunes de la MECS Les Terres Rouges étaient les premiers participants de l'édition 2026 des projets « Culture et Solidarités » à se lancer dans l'aventure, en donnant à voir leurs réalisations lors d'un vernissage à Clermont-l'Hérault. « L'échappée belle » est une aventure collective autour du street-art. Déployé dans plusieurs services et villas de la MECS, de Clermont l'Hérault à Castelnau-de-Guers, le projet est un trait d'union entre les enfants et les professionnels qui les accompagnent via la création culturelle. Ainsi, pendant plusieurs semaines, l'artiste Débit de Beau a entraîné les enfants, les jeunes et les professionnels dans son univers, en menant avec eux des ateliers de pratique artistique.



Projet artistique « L'échappée belle » avec les enfants et les jeunes de la MECS Les Terres Rouges

Retour sur « Jeunesses en échos » : une création participative et intergénérationnelle

Dans le cadre de l'appel à projets « Kaléidoscope » du Département de l'Hérault, soutenu par la DRAC Occitanie, les élèves de la 5^{ème}B du collège Jules Ferry de Cazouls-lès-Béziers ont vécu une aventure humaine et artistique exceptionnelle. Pendant plus de six mois, ils ont partagé des ateliers avec les musiciens et choristes de l'école municipale, ainsi que les résidents de l'EANM Cantaussels, de l'EHPAD Louis Fonoll de Nissan-lez-Ensérune et de l'EAM Montflourès de Béziers. Mêlant danse, chant, musique et vidéo, ce projet a fait dialoguer les générations et les parcours de vie.

Cet élan collectif s'est conclu sur la Scène de Bayssan les 13 et 14 juin 2026, où la compagnie Blutack Théâtre a révélé le talent de 109 participants, âgés de 11 à 104 ans. En devenant pleinement coauteurs et interprètes d'un spectacle professionnel, les élèves ont dépassé leur zone de confort, développant leur empathie et brisant les préjugés, comme en témoignent Charline et Faustine : « *Cette expérience m'a montré qu'on est tous différents d'une certaine manière et que ce n'est pas parce qu'une personne est atteinte d'un handicap ou qu'elle est âgée qu'elle est bizarre ou pas normale. Elle est comme nous.* »

+ d'infos :

- Jeunesses en échos : quand les générations et les différences se rencontrent sur scène
- Retour sur le succès du spectacle Jeunesses en échos



À Pierresvives, des animations culturelles à destination des collégiens toute l'année

Le domaine départemental Pierresvives à Montpellier rassemble deux missions obligatoires du Département : la mémoire et le patrimoine avec les Archives départementales et la lecture publique avec la Médiathèque départementale. En ce sens, le Département et son service culturel veillent à proposer aux collégiens héraultais diverses animations pour éveiller leur esprit critique et développer leur créativité.

Aux Archives départementales, découvrir l'histoire du territoire

Une classe culturelle numérique sur la photographie

À la rentrée, une classe culturelle numérique, dans le cadre du label Bicentenaire de la photographie du ministère de la Culture obtenu par les Archives départementales, permettra à 7 classes de tous les niveaux collège d'aborder et découvrir l'histoire, les techniques et l'art en compagnie d'un artiste photographe.

Cet exercice vise à découvrir la richesse documentaire des Archives départementales par l'intermédiaire d'une plateforme numérique et favoriser la pratique numérique comme outil de médiation culturelle, d'échanges entre pairs et respect de l'altérité.

Pour ce faire, les élèves s'appuieront sur une plateforme numérique permettant l'intégration de contenus sous forme de textes, iconographie, enregistrements sonores et audiovisuels dématérialisés.

Sur l'année scolaire, les classes participantes travailleront à partir de consignes rédigées avec un artiste sur la thématique et produiront un travail régulier les conduisant à un temps commun de restitution, en présentiel.

S'approprier le patrimoine héraultais

Les Archives départementales et le service patrimoine proposent d'accompagner des classes de 6^e dans la découverte du patrimoine héraultais.

Découvrir, connaître et s'approprier le patrimoine départemental sont des actions essentielles pour tous les futurs citoyens. Le Département accompagne cet enjeu de citoyenneté en favorisant les déplacements et l'organisation d'ateliers dans le cadre de ses missions d'éducation artistique et culturelle.

À la découverte du Moyen Âge : une approche historique et artistique

L'appel à projets « À la découverte du Moyen Âge », limité à 5 classes d'établissements distincts et destiné aux élèves des classes de 5^e a pour objectif d'approfondir les connaissances des élèves sur le Moyen Âge par une approche historique et artistique.

Par l'intermédiaire d'ateliers pratiques autour de l'héraldique, la sigillographie et l'intervention d'un artiste dans les établissements scolaires, les élèves découvrent et sont sensibilisés à cette période historique et à une pratique artistique représentative d'un savoir-faire du Moyen Âge. Une visite sur site (Saint-Guilhem-le-Désert, Valmagne par exemple) permet de mieux connaître le territoire départemental et ses richesses patrimoniales médiévales.

À la Médiathèque, des actions pour encourager à la lecture

Le prix d'écriture « Écrire délivre », une aventure littéraire unique pour les collégiens

Le prix « Écrire délivre » est un projet lancé pour la première fois par la Médiathèque départementale de l'Hérault.

Les objectifs : offrir aux collégiens l'opportunité de donner libre cours à leur imagination par le biais de l'écriture. Proposée en dehors du cadre scolaire, cette initiative se veut à la fois valorisante et en phase avec leur univers. L'écriture, loin d'être une pratique obsolète, constitue un levier puissant d'expression, de partage et de lien social, y compris à l'ère du numérique.

Le programme :

- **Septembre au 31 décembre 2026 :** candidatures
- **Mi-mars 2027 :** annonce des résultats

Qui peut candidater ? tous les collégiens qui vivent dans le département de l'Hérault. Les 10 meilleures histoires seront imprimées et regroupées dans **un recueil intitulé « Écrire Délivre - la jeunesse libère son imagination »**.

Comment candidater ? le texte de 5 à 15 pages (format Word/Open Office) doit être envoyé par mail à ecriredelivre@herault.fr en précisant (dans le mail et pas dans le texte) le nom, prénom, âge, collège, coordonnées de l'élève. *Attention ! Le texte doit être anonyme, inédit, libre de droits et jamais primé.*

Le « Prix littéraire des collégiens »

La médiathèque départementale organise depuis 2006 le « Prix littéraire des collégiens » de l'Hérault avec pour objectif de développer le goût de la lecture auprès des 11-15 ans en leur proposant d'élire un roman francophone pour la jeunesse, de les sensibiliser à la chaîne du livre et de vivre une expérience citoyenne. Ce concours leur permet également de renforcer les liens avec les professeurs de français et leurs pairs dans le cadre d'un projet commun.

Les objectifs : Dès le 1^{er} septembre, l'édition 2026-2027 propose aux élèves âgés de 11 à 15 ans des collèges retenus de rencontrer des auteurs et des professionnels des métiers du livre. Ils formeront ensuite un jury qui étudiera puis départagera les meilleurs ouvrages parmi les cinq sélectionnés par les bibliothécaires, libraires et professeurs, en vue de décerner le « Prix des collégiens » 2027.

Qui peut candidater et quand ? Ce prix est proposé à 4 classes entières, réparties sur l'ensemble du territoire. Les classes participantes constitueront deux jurys selon leur niveau : 6^e/5^e et 4^e/3^e.

Les grandes étapes du projet :

- **1^{er} septembre 2026** : annonce des classes retenues
- **Octobre 2026** : distribution des livres
- **Novembre 2026 à avril 2027** : ateliers obligatoires et optionnels
- **Fin mai 2027** : cérémonie de la remise du Prix des Collégiens



Le « Livre et moi », une aventure littéraire unique pour les collégiens

Le « Livre et moi » est un projet expérimental porté par la Médiathèque départementale de l'Hérault. Il propose à une classe d'un collège héraultais de concevoir un ouvrage dans sa totalité. La classe sera accompagnée de divers intervenants représentant chacun un métier essentiel à l'élaboration d'un livre.

Les objectifs : Connaître et s'initier à la chaîne du livre, découvrir les métiers du livre ; développer le goût de l'écriture et de la lecture, créer un recueil illustré

Le programme :

- **De septembre 2026 à mai 2027** : 7 ateliers avec les élèves, qui correspondent à la chaîne du livre
- **En mai 2027** : participation au festival La Comédie du Livre à Montpellier avec des récompenses pour encourager les jeunes lecteurs !

Qui peut candidater et quand ? Toute classe de la 6^e à la 4^e d'un collège de l'Hérault. Cette nouvelle année scolaire, c'est le collègue Vincent Badie à Montarnaud qui va se mettre tour à tour dans la peau d'un auteur, d'un illustrateur, d'un éditeur et d'un libraire.



L'INFO EN +

De nombreuses ressources à consulter

Les Archives départementales situées au domaine départemental Pierresvives à Montpellier traitent et conservent 44 km linéaires d'archives (datant de l'an 804 à nos jours). Pionnières de l'archivage numérique en France, elles mettent à disposition du public plus de 12 millions de pages sur le site qui bénéficie d'une large fréquentation avec près de 25 millions de vues enregistrées par an. De nombreuses actions de médiation numérique sont et seront régulièrement proposées comme des visites virtuelles, tutoriels pour accéder aux fonds (exemple : comment faire l'histoire de sa commune, cahiers d'activités, vidéos et sur Facebook et le site, expositions virtuelles...) pour sensibiliser les publics aux mémoires de nos territoires.

L'accompagnement vers l'autonomie et la citoyenneté des jeunes



Contribuer à l'éducation à la citoyenneté et encourager l'engagement des collégiens

Engagé pour l'égalité des chances et de l'épanouissement de tous les collégiens, le Département a défini un cadre stratégique global des actions éducatives menées en direction des collégiens. Une ambition nouvelle qui permet à la collectivité de structurer sa politique éducative et agir concrètement sur plusieurs leviers d'actions et d'offrir de véritables espaces de liberté et de découvertes, où chaque collégien, dans sa singularité, peut s'épanouir pleinement.

Une politique départementale en faveur des collégiens pour affirmer les priorités de la collectivité en matière d'éducation

Le Département de l'Hérault mène depuis plusieurs années une politique éducative ambitieuse destinée à accompagner les jeunes dans toutes les dimensions de leur parcours. Convaincu que la réussite éducative se construit autant dans les apprentissages scolaires que par l'accès à la culture, l'apprentissage de la citoyenneté ou la sensibilisation à l'environnement, il a choisi de formaliser, pour la première fois, un **cadre stratégique global** afin de donner davantage de cohérence et de visibilité à l'ensemble des actions menées en direction des collégiens.

Élaborée en partenariat avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires, les collectivités et les acteurs du territoire, cette politique éducative s'articule autour de **plusieurs priorités** : favoriser l'égalité des chances, soutenir l'inclusion et le bien-être des jeunes, promouvoir la citoyenneté, accompagner les transitions écologiques et garantir l'accès de tous à la culture, au sport et au patrimoine. À travers ce cadre stratégique, le Département réaffirme sa volonté de faire de l'éducation un levier majeur d'émancipation, de cohésion sociale et de réussite pour les collégiens héraultais.



Les AET pour favoriser l'ouverture au monde et apprendre autrement au collège

Citoyenneté, pratiques artistiques, enjeux environnementaux, découverte des métiers..., le Département accompagne et finance certains projets éducatifs dans le cadre des « Actions éducatives territoriales ».

Les **Actions éducatives territoriales (AET)**, dont les actions pour l'Éducation Artistique et Culturelle, qui soutiennent des projets pédagogiques des établissements sur les thématiques de la participation, de

l'engagement et de la citoyenneté des collégiens, se poursuivront en 2026-2027 dans nos collèges. Une grande attention sera portée aux besoins des élèves, selon des critères partagés avec l'Éducation nationale.

Les projets éducatifs des collèges s'articulent autour de 3 enjeux prioritaires :

- Vivre ensemble et faire société
- S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture
- Bien appréhender son environnement.

Ces actions, à l'initiative des équipes pédagogiques, permettent aux jeunes de s'investir dans un projet et d'appréhender les enjeux du monde contemporain.



Comprendre la vie citoyenne à travers le jeu de rôle

Depuis septembre 2023, le **Département propose le dispositif « Journée de Découverte Citoyenne »**, destiné à faire découvrir aux collégiens le fonctionnement d'une collectivité territoriale et à contribuer à leur sensibilisation aux enjeux de la citoyenneté et de l'engagement.

Accueillis à l'Hôtel du Département, les élèves découvrent le rôle des collectivités territoriales et, plus particulièrement, les missions et les compétences du Conseil départemental grâce à des activités ludiques et interactives.

L'après-midi, ils deviennent des « élus départementaux juniors » en participant à **un jeu de rôle en hémicycle, où ils débattent, argumentent et votent sur une thématique en lien avec la vie au collège**, avant d'échanger avec un ou une conseillère départementale sur le rôle des élus et les réalités de l'engagement politique.

Cette pédagogie active favorise la compréhension de la décision publique, développe les compétences d'expression orale, d'écoute et de coopération, et vient illustrer des notions étudiées en classe. Durant l'année scolaire 2025-2026, **8 collèges ont été accueillis, permettant à plus de 200 collégiens de vivre cette expérience immersive au sein de notre collectivité.**



Le Département soutient les jeunes ambassadeurs de la nature

Pour une écologie en actions, le **Département mise aussi sur les jeunes, encouragés à devenir les ambassadeurs de l'environnement au sein de leur établissement.**

- Pour l'année 2025-2026, **42 projets d'Actions éducatives territoriales (AET) sur 28 communes du territoire relatifs à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable ont été soutenus par le Département au travers des actions de la Maison de l'environnement (MDE).** Ces projets portés dans 39 collèges héraultais ont permis de sensibiliser 149 classes, soit 2 880 collégiens, en mobilisant une quarantaine d'associations d'éducation à l'environnement sur les sous-thèmes suivants : biodiversité, alimentation, espaces naturels, gestion de l'eau, littoral, déchets...
- Porte-parole de leurs camarades, **les éco-délégués proposent des projets pour protéger la biodiversité et améliorer l'impact écologique de leurs collèges.** En 2025-2026, des actions à destination d'un petit groupe d'éco-délégués ont été dispensées par la MDE dans 4 collèges (Pic Saint-Loup, Croix d'Argent, Jean Bène et Le Cèdre) avec l'ambition que ces actions diffusent à l'ensemble des élèves de l'établissement. Exemples de projets accompagnés : la création de refuges pour la biodiversité (nichoirs, gîtes à insectes), la réhabilitation de mares et potagers, les campagnes de tri et de collecte solidaire...

Sensibiliser les collégiens à la préservation de la ressource en eau

L'année scolaire 2025-2026 a été marquée-par un événement important pour le territoire héraultais en lien avec la connaissance de l'environnement géologique : l'obtention du label Géoparc mondial UNESCO par le Géoparc Terres d'Hérault.

Dans ce cadre-là, **un concours a été proposé à tous les collèges de l'Hérault, organisé par le « Géoparc Terres d'Hérault » et l'Éducation nationale.** Ce concours, intitulé « **Passé, présent et avenir de la ressource en eau** », permet de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'eau comme ressource vulnérable, les services écosystémiques des milieux humides, les interactions climatiques avec la disponibilité en eau, les origines hydrogéologiques...

Avec leur professeur, trois classes de collèges héraultais (une classe de 5^e au collège Saint-Guilhem à Clermont-l'Hérault, de 3^e au collège Léon Cordas à Montpellier, et une de 5^e du collège Ambrussum) ont réalisé une étude qui devait prendre appui sur une situation locale, présentée sous forme de bande dessinée. Les productions ont été soumises à un jury dans le but de déterminer le 1^{er} prix, attribué au **Collège Saint Guilhem, à Clermont-l'Hérault**, qui a remporté une sortie d'une journée (transport + accompagnement par un géomédiateur) sur la commune des Aires et le géosite de Saint-Michel-de-Mourcairol.



L'INFO EN +

Des actions de sensibilisation par la Maison de l'environnement à Prades-le-Lez

Le Département propose tout au long de l'année diverses animations, notamment destinées aux collégiens : sur le domaine de Restinclières, dans les collèges ou sur d'autres sites, comme les Espaces Naturels Sensibles. **Ces interventions ont pour objectif de sensibiliser les jeunes à la richesse du milieu naturel qui les entoure.**

Les établissements scolaires peuvent également bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour développer leur projet d'éducation à la nature et à l'environnement. En complément, le Département met gratuitement à disposition des expositions et mallettes pédagogiques pour approfondir la découverte de la nature.

Les animations proposées s'appuient sur une pédagogie active, fondée sur la découverte, l'expérimentation et la créativité. Chaque intervention est adaptée au projet de l'enseignant, au rythme des élèves et au contexte scolaire, grâce à des approches sensibles, artistiques, expérimentales et scientifiques.

Principalement destinées aux collèges, ces animations peuvent se dérouler sur le domaine de Restinclières ou au sein des établissements. Les thématiques abordées incluent notamment les écosystèmes, la biodiversité, la gestion des déchets ou encore le paysage. Des journées spécifiques, comme celles dédiées aux intégrations de 6^e, peuvent être organisées en collaboration avec les équipes pédagogiques, selon les disponibilités du planning.

+ d'infos : domainederestinclieres.herault.fr



« Tous mobilisés pour la planète » : un projet d'éducation au développement durable au collège du Salagou de Clermont-l'Hérault

Menée par les 60 éco-délégués élus et engagés au sein du collège du Salagou de Clermont-l'Hérault, cette action a permis de sensibiliser un maximum d'élèves aux enjeux de biodiversité, mais aussi aux questions de production et de gestion des déchets : compostage, tri, économie circulaire. Les visites de sites et les ateliers mis en place par l'association « Demain la Terre » ont permis de faire toucher du doigt aux élèves les alternatives possibles à nos modes de consommation pas toujours éco-responsables. Prolongée par un travail avec les médias locaux (Radio Pays Cœur, Midi libre) et le festival international du film d'éducation des CEMEA, cette sensibilisation a porté bien au-delà du collège pour éveiller les consciences de tout un territoire.

Un territoire exceptionnel !

« L'Hérault regorge d'une diversité exceptionnelle de roches, témoins de chaque ère d'une histoire qui commence il y a 540 millions d'années. Pour préserver et valoriser ce patrimoine géologique unique, le Département candidate au label « Géoparc Mondial UNESCO ».

Kléber MESQUIDA, Président du Département de l'Hérault



GÉOPARC
Terres d'Hérault



L'INFO EN +

L'Hérault à l'UNESCO !

Le 5 juin dernier au lac du Salagou, le Président du Département de l'Hérault, Kléber Mesquida, a réuni une centaine de partenaires institutionnels, élus, scientifiques et associations du Géoparc Terres d'Hérault pour célébrer l'obtention du label « Géoparc mondial UNESCO ». À cette occasion, en présence des principaux élus et représentants du territoire, il a remercié l'ensemble des partenaires institutionnels, scientifiques, touristiques, économiques et associatifs engagés depuis plusieurs années dans cette démarche collective.

Au total, 178 partenaires se sont mobilisés pour faire émerger et faire vivre ce projet de territoire qui couvre 111 communes et plus de 2 000 km² entre le Lodévois, le Clermontais, la Vallée de l'Hérault et le Grand Orb. Un territoire qui raconte 540 millions d'années d'histoire de la Terre à travers ses paysages spectaculaires.

Cette reconnaissance internationale témoigne du caractère exceptionnel du territoire héraultais. Désormais membre du réseau des Géoparcs mondiaux UNESCO, le Géoparc Terres d'Hérault poursuivra au cours des quatre prochaines années la dynamique engagée pour promouvoir et valoriser les richesses du territoire et conserver cette reconnaissance mondiale.

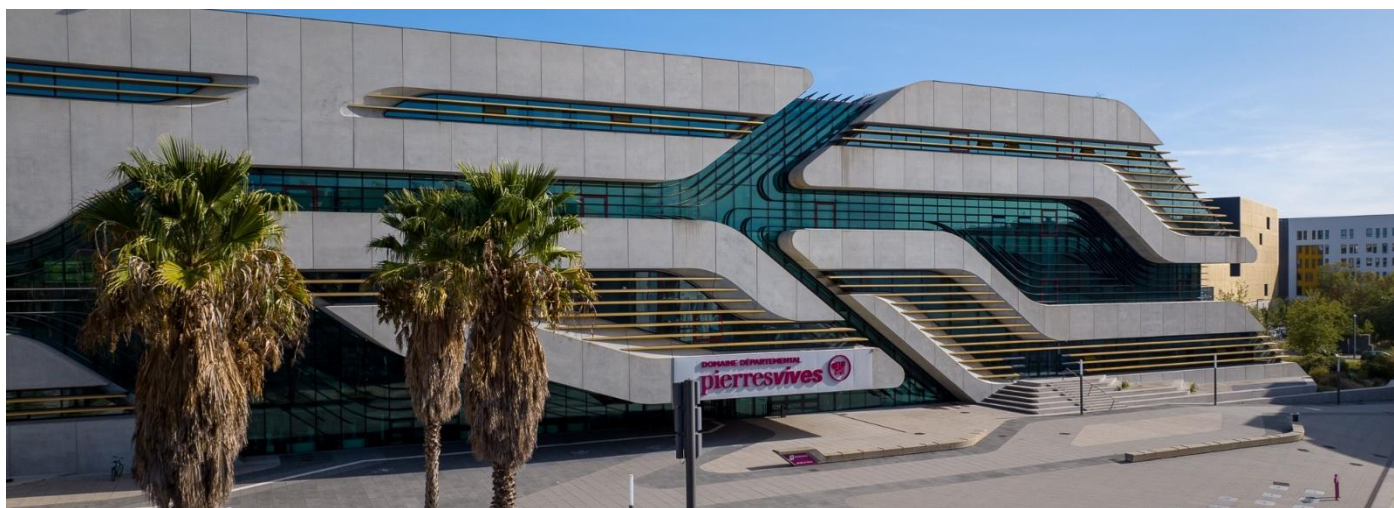
+ d'infos : geoparc.herault.fr

Sensibiliser à la préservation de l'environnement et aux déchets sur les routes

Le Département organise chaque année en avril une grande opération de ramassage des déchets sur les routes et les pistes cyclables départementales. Près de 500 agents départementaux se mobilisent toute une matinée pour un grand nettoyage de printemps. Cette initiative vise à **sensibiliser le grand public à la problématique des déchets éparés, un fléau pour l'environnement**. Des actions de sensibilisation auprès des scolaires et des animations dans une vingtaine de communes partenaires sont également prévues.

En avril 2026, dans le collège Simone de Beauvoir à Frontignan-La Peyrade et l'école primaire du Bosc, les agents départementaux ont animé des ateliers de sensibilisation à destination de la classe de CM1 / CM2 de l'école primaire Saint-Martin du Bosc et des classes de 6^e du collège Simone de Beauvoir à Frontignan. Des opérations de ramassage avec les jeunes sensibilisés ont également été organisées.





Agir aussi hors les murs pour nos jeunes

Pierresvives, véritable cité du savoir abritant les Archives départementales, la Médiathèque et l'Espace Jeunes Citoyens, offre diverses activités tout au long de l'année à destination des collégiens.

Proposer aux collégiens une aide aux devoirs

Pendant les vacances scolaires, la Médiathèque propose du **soutien scolaire destiné aux élèves dès le CP jusqu'aux étudiants post-bac** et des temps spécifiques d'accompagnement. **Chaque élève peut ainsi se présenter librement à la Médiathèque avec ses devoirs** et rester le temps nécessaire tout en bénéficiant du soutien des intervenants de l'association. *Gratuit et sans inscription (dans la limite des places disponibles) durant les vacances scolaires (hors été) du mardi au vendredi de 15h à 18h (exceptionnellement de 14h à 16h les 24 et 31 décembre).*

Nouveauté pour l'année 2026-2027 ! Le Département lance le dispositif « **Viens t'améliorer sur ordi** », qui permet aux **collégiens de bénéficier gratuitement d'ateliers pour améliorer leurs compétences sur ordinateur à travers deux modules** : revoir les bases (utilisation d'une clé USB, gestion des dossiers et fichiers) et approfondir l'utilisation des traitements de texte et diaporamas. Tout pour réussir leurs futurs exposés et rapports de stage ! (*Ateliers gratuits sur inscription au 04 67 67 36 60*).

Enfin, pendant les vacances de printemps et le mois de juin, la Médiathèque réserve certains espaces et plages horaires **pour les élèves préparant leurs examens de fin d'année** et propose des ateliers méthodologiques dans le cadre du dispositif « **Révisé à Pierresvives** » (+ d'infos au 04 67 67 36 60).

L'INFO EN +

Optimiser le soutien scolaire avec « Mozaik »

La Médiathèque départementale met aussi à la disposition des scolaires des ressources en ligne gratuites pour le soutien scolaire : des cours, des vidéos interactives, des quiz, des tests corrigés et des contrôles (1000 heures d'apprentissage pour chaque niveau du collège). Pour cela, il suffit de créer son compte en ligne sur :

mediatheque-departementale.herault.fr



L'espace Jeunes Citoyens, un lieu de ressources et d'accompagnement

Ce lieu de ressources, situé à Pierresvives propose toute l'année de nombreuses animations et des ateliers pratiques en partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) Info Jeunes Occitanie.

Labellisé PIJ « Point information jeunesse », cet espace vise à informer, **accompagner les jeunes de 11 à 30 ans autour de thématiques variées**, sans cesse actualisées, comme la formation, l'orientation, les métiers, l'engagement citoyen, la culture, le logement, la santé, la mobilité internationale... Véritable espace ressources, les collégiens peuvent s'y rendre pour participer à de nombreux ateliers gratuits autour de la culture, du numérique ou encore de la citoyenneté.

- **Journées « Information Jeunesse »** : forums réguliers tout au long de l'année en accès libre autour des emplois et métiers porteurs, les jobs saisonniers, la mobilité internationale, le logement...
- **Ateliers orientation** : test d'orientation en ligne Parcouréo, aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation (stage, emploi, job, Parcoursup)
- **Ateliers Citoyenneté** : un temps pour aborder la question des discriminations et de l'égalité de genre
- **Ateliers Numériques** : éducation à l'image et à l'information, usages du numérique et nouvelles technologies, découverte de l'IA, etc....
- **Ateliers Prévention santé** : autour de la nutrition, la sexualité, les addictions.

Ouvert toute l'année du mercredi au samedi, en accès libre et gratuit, avec ou sans rendez-vous.

Contact : laurent.parat@crij.org ou par téléphone 04.67.67.30.86

+ d'infos : [Espace jeunes citoyens](#)



Jeunes Hérault : un dispositif pour soutenir la jeunesse

Face à la montée de la précarité chez les jeunes, le Département est plus que jamais mobilisé. Pour soutenir l'émancipation, l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle des 16-25 ans, il a créé le dispositif **Jeunes Hérault**. Découverte de métiers, aides au logement, soutien aux initiatives citoyennes : le Département donne aux jeunes les clés pour se lancer dans la vie ! Cette mission essentielle de service public est menée en étroite collaboration avec les Missions Locales Jeunes, au plus près des besoins.



Favoriser l'accès au numérique

Convaincu que le développement de l'accès et l'usage des technologies numériques constituent un levier pour faire évoluer le système éducatif et participent à la réussite des élèves, le Département développe une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif.



De nouvelles orientations sur le numérique éducatif pour 2024-2028

La crise sanitaire a révélé les inégalités d'accès au numérique, pénalisant des élèves dans le cadre de leur apprentissage. Pour offrir les meilleures chances de réussite, booster l'apprentissage et favoriser l'accès à l'outil informatique, le Département a lancé une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif. **De nouvelles orientations pour la période 2024-2028 ont été élaborées** prévoyant de nouveaux équipements, formations des équipes, innovations matérielles et applicatives...

Cette stratégie, qui se décline en plusieurs actions, vise à lutter contre la fracture numérique et le décrochage scolaire, ainsi qu'à contribuer aux nouveaux usages pédagogiques :

- **Augmentation du débit internet dans tous les collèges** : accès internet assuré par fibre optique, avec un débit jusqu'à 100 Mo/s.
- Nouvelle méthode de dotation en 2026 : **le Dialogue Numérique des Collèges** permet d'adapter les équipements informatiques que fournit le Département aux besoins pédagogiques de chaque collège. À la suite d'une commission numérique durant laquelle les enseignants pourront **exprimer leurs besoins en matériels informatiques**, le collège choisira dans un catalogue les outils les plus adéquats. S'ensuivra une rencontre avec le Département pour valider que la dotation de ces équipements respectera les règles techniques, de sécurité et l'enveloppe budgétaire prévue.
- Après la prise en charge des systèmes d'information des collèges réalisée entre 2017 et 2022, le Département a débuté un nouveau programme : **la GSIC 2.0 (gestion du système d'information des collèges)**. Plus moderne et innovant, ce programme lancé courant 2023 permet d'harmoniser la gestion d'autres équipements des collèges (téléphonie, moyens d'impression, tests de déploiement du wifi...).
- **L'Espace Numérique de Travail renouvelé et enrichi**. Les collèges publics de l'Hérault disposent d'une nouvelle plateforme depuis 2019. Il est devenu un outil incontournable pour les échanges entre les élèves, enseignants, parents et personnels des établissements. Projet co-piloté par la Région, l'Académie et le Département, l'ENT sera renouvelé en 2027 et bénéficiera de nouveaux services.
- L'engagement du Département dans **l'expérimentation « Territoires Numériques Éducatifs » (TNE)**.

CHIFFRES CLÉS

13 000 postes de
travail renouvelés
tous les 6 à 7 ans

L'Hérault est l'un des premiers Territoires Numériques Éducatifs de France

En 2022, le Département s'est lancé dans cette expérimentation nationale portée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en lien avec la Banque des territoires, le Réseau Canopé et le GIP Trousse à projets via le Plan France 2030.

L'objectif : mieux équiper les établissements scolaires en matériel, former et mettre à disposition des enseignants des ressources pour développer la pédagogie autour du numérique et accompagner les parents dans l'usage du numérique éducatif

En Hérault, **11 territoires prioritaires ont été identifiés** par l'Académie pour bénéficier de ce programme : Agde, Bédarieux, Béziers, Lunel, Montpellier, Olargues, Pézenas, Sète, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Pons-de-Thomières et la communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, soit 109 écoles primaires, **23 collèges** (avec les nouveaux collèges de Juvignac et Maraussan) et 15 lycées.



Des équipements dans les collèges héraultais

Dans le cadre du dispositif Territoires Numérique Éducatifs, le Département déploie des équipements dans certains établissements, comme dans **les collèges de Ganges, Bédarieux, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Pons-De-Thomières, Olargues ou encore Montpellier**. Imprimantes 3D, découpeuses vinyles et lasers, webcams, stylos et règles scanners, kits robotiques, PC... sont livrés dans les collèges pour faciliter la mise en œuvre de divers projets pédagogiques et accompagner les élèves.

La question du numérique éducatif est fondamentale pour le Département. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale en Hérault pour lutter contre la fracture numérique et donner à chaque collégien les mêmes chances de réussite !

Dès septembre 2026, les premiers écrans numériques interactifs seront installés dans les collèges. Leur généralisation se fera ensuite au rythme des Dialogues numériques des collèges.



L'INFO EN +

Des PC nomades et kits robotiques à Montpellier

Afin de soutenir l'ouverture, décidée par l'éducation nationale, de **2 options informatiques aux collèges François Rabelais et Simone Veil à Montpellier**, le Département de l'Hérault s'est investi dans le déploiement, dans chacun de ces collèges, d'une **classe mobile de PC nomades et de kits robotiques spécifiques**, de nouveaux matériels accessibles depuis la rentrée de septembre 2024 et maintenant disponibles pour tous les collèges.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une stratégie ambitieuse en matière de numérique éducatif, dont **l'objectif est de donner aux collégiens les meilleures chances de réussite, de lutter contre le décrochage scolaire et de contribuer au développement de nouveaux usages pédagogiques.**



Stage de 3ème : découvrir les métiers du service public au cœur du Département

Le stage de 3^{ème} est un rituel de passage. Chaque année, ces collégiens découvrent le monde professionnel lors d'un stage d'observation d'une semaine.

Une centaine d'offre de stages de 3ème

Étape très importante dans la vie d'un collégien, ce stage permet aux jeunes de découvrir un métier, un environnement de travail, de gagner en assurance et de préparer leur orientation.

Chaque année, le Département de l'Hérault propose plus de 100 offres de stages réparties sur tout l'Hérault : assistant(e) social(e), journaliste, infirmière ou médecin, éducateur, ingénieur, naturaliste, juriste, bibliothécaire, forestiers-sapeurs, agent d'accueil ou médiateur culturel... L'occasion de découvrir de nombreux secteurs d'activités : la solidarité, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'éducation, le numérique, l'aménagement du territoire, la mobilité durable, l'habitat, la communication, l'agriculture et la viticulture, la culture...

Pour faciliter l'accès des collégiens et de leurs familles aux offres de stage proposées sur le territoire héraultais par le Département, **toute la démarche pour candidater est dématérialisée et simplifiée en 4 étapes** :

1. Se connecter à la plateforme nationale : 1eleve1stage.education.gouv.fr
2. Choisir une offre de stage en vérifiant bien le lieu et la période possible pour ce stage et déposer sa candidature directement sur la plateforme en ligne
3. Si la candidature est retenue, les services du Département transmettent la convention de stage au collège afin de la faire signer par le collège et les tuteurs légaux de l'élève
4. Le Département contacte l'élève dans les jours qui suivent afin de définir les modalités d'accueil.



CHIFFRES CLÉS

112 collégiens accueillis en stage de 3^e en 2025-2026

122 offres de stage ont été proposées par les services départementaux

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS

herault.fr

